

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5<sup>e</sup> Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

COMPTE RENDU INTEGRAL — 12<sup>e</sup> SEANCE

1<sup>re</sup> Séance du Jeudi 13 Octobre 1977.

### SOMMAIRE

#### PRÉSIDENCE DE MME ANNE-MARIE FRITSCH

1. — Accord maritime entre la France et le Brésil. — Vote sans débat d'un projet de loi (p. 6109).

Article unique. — Adoption (p. 6109).

2. — Statut fiscal et douanier d'établissements culturels et d'enseignement en France et en Espagne. — Vote sans débat d'un projet de loi (p. 6110).

Article unique. — Adoption (p. 6110).

3. — Convention sur la sécurité sociale entre la France et le Roumanie. — Vote sans débat d'un projet de loi (p. 6110).

Article unique. — Adoption (p. 6110).

4. — Loi de finances pour 1978. — Suite de la discussion générale d'un projet de loi (p. 6110).

MM. Marchais,  
Debré,  
Bouloche,  
Montagne,  
Hamel.

#### PRÉSIDENCE DE M. YVES ALLAINMAT

M. Crépeau.

Clôture de la discussion générale.

M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Passage à la discussion des articles.

Les articles 2, 3, 7, 8, 9, 18, 21, 28, 32 et 33 sont réservés.

Renvoi de la suite de la discussion budgétaire.

5. — Remplacement d'un secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 6131).

6. — Ordre du jour (p. 6131).

#### PRÉSIDENCE DE MME ANNE-MARIE FRITSCH, vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

Mme le président. La séance est ouverte.

— I —

#### ACCORD MARITIME ENTRE LA FRANCE ET LE BRÉSIL

Vote sans débat d'un projet de loi.

Mme le président. L'ordre du jour appelle le vote sans débat du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil, signé à Paris le 24 octobre 1975 (n° 2913, 3025).

Je donne lecture de l'article unique du projet de loi :

« Article unique. — Est autorisée l'approbation de l'accord maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil, signé à Paris le 24 octobre 1975, dont le texte est annexé à la présente loi. »

Je mets aux voix l'article unique du projet de loi dans le texte du Gouvernement.

(L'article unique du projet de loi est adopté.)

— 2 —

**STATUT FISCAL ET DOUANIER  
D'ETABLISSEMENTS CULTURELS ET D'ENSEIGNEMENT  
EN FRANCE ET EN ESPAGNE**

Vote sans débat d'un projet de loi.

Mme le président. L'ordre du jour appelle le vote sans débat du projet de loi autorisant l'approbation de l'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat espagnol relatif au statut fiscal et douanier des établissements culturels et d'enseignement, signé à Madrid le 28 février 1974 (n<sup>os</sup> 2914, 3023).

Je donne lecture de l'article unique du projet de loi :

« Article unique. — Est autorisée l'approbation de l'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat espagnol relatif au statut fiscal et douanier des établissements culturels et d'enseignement, signé à Madrid le 28 février 1974, dont le texte est annexé à la présente loi. »

Je mets aux voix l'article unique du projet de loi dans le texte du Gouvernement.

(L'article unique du projet de loi est adopté.)

— 3 —

**CONVENTION SUR LA SECURITE SOCIALE  
ENTRE LA FRANCE ET LA ROUMANIE**

Vote sans débat d'un projet de loi.

Mme le président. L'ordre du jour appelle le vote sans débat du projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie, signée à Paris le 16 décembre 1976 (n<sup>os</sup> 2947, 3024).

Je donne lecture de l'article unique du projet de loi :

« Article unique. — Est autorisée l'approbation de la convention sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie, signée à Paris le 16 décembre 1976, dont le texte est annexé à la présente loi. »

Je mets aux voix l'article unique du projet de loi dans le texte du Gouvernement.

(L'article unique du projet de loi est adopté.)

— 4 —

**LOI DE FINANCES POUR 1978**

Suite de la discussion générale d'un projet de loi.

Mme le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du projet de loi de finances pour 1978 (n<sup>os</sup> 3120, 3131).

Hier soir, l'Assemblée a commencé d'entendre les orateurs inscrits dans la discussion générale.

La parole est à M. Marchais.

**M. Georges Marchais.** Mesdames, messieurs, des millions d'hommes et de femmes connaissent aujourd'hui les plus grandes difficultés d'existence. La France elle-même est aux prises avec une crise grave, profonde. Et, présentant le projet de budget giscardien pour 1978, M. le Premier ministre propose tout simplement que l'on continue.

La justice ? Vous continuez ! L'impôt sera plus lourd l'an prochain pour les familles laborieuses, tandis que les profits et les fortunes seront moins touchés.

La hausse des prix ? Vous continuez ! Non seulement vous ne prévoyez aucune mesure efficace pour enrayer l'inflation, mais vous montrez l'exemple en décidant l'augmentation du prix de l'essence et de tous les services publics, notamment celui de l'électricité.

Le chômage ? Vous continuez ! Aucune relance de la consommation populaire n'est envisagée. Au contraire. Quant aux équipements collectifs, c'est une baisse d'environ 25 p. 100 par rapport à 1975 que vous programmez.

Aussi peut-on le dire une nouvelle fois avec certitude, bien loin de porter remède aux maux dont souffre notre pays, le budget que vous avez mis au point avec vos inspirateurs, MM. Giscard d'Estaing et Ceyrac, vise à aggraver encore plus les difficultés des simples gens.

En vérité, votre politique enfonce notre pays dans la crise. Vous le conduisez à la catastrophe. Certes, vous avancez masqués ; vous faites promesses sur promesses, mais votre bilan est éloquent.

Après un an d'application de votre plan, le pouvoir d'achat des salariés a reculé de 3 p. 100 ; le chômage s'est accru de 23 p. 100 malgré vos pitoyables trucages des statistiques ; les prix ont augmenté exactement au même rythme que l'année précédente ; la production est au même niveau qu'au moment de l'élection de M. Giscard d'Estaing ; des usines, des secteurs entiers de la production, des régions sont ainsi sacrifiés.

Quant au déficit du commerce extérieur, il reste élevé. La France s'endette de plus en plus. Sa dépendance s'accroît vis-à-vis des Etats-Unis et de la République fédérale allemande.

Il est un point, le seul, où vous avez réussi : c'est celui qui concerne les profits des grandes sociétés. Ces profits, eux, c'est vrai, n'ont jamais été aussi florissants. Que les pauvres soient plus pauvres et les riches plus riches, voilà bien le fond de votre politique, la politique de classe que s'applique à mener, depuis 1974, le représentant des grandes familles qui siège à l'Élysée, de ces grandes familles d'aristocrates et d'affairistes dont vous êtes l'intendant !

**M. Pierre Mauger.** Oh ! C'est vrai ?

**M. Georges Marchais.** Le mal que vous faites au peuple et à la France est trop grand. Il faut changer. C'est un besoin impérieux pour les travailleurs et le pays, et c'est le sens de tout le combat que mène aujourd'hui notre parti.

**M. Henri Bayard.** Tout seul !

**M. Georges Marchais.** Nous qui sommes le parti des travailleurs... (Rires sur les bancs du rassemblement pour la République.)

**M. Pierre Mauger.** Tout seul !

**M. Georges Marchais.** ... le parti de tous ceux qui souffrent si cruellement de votre politique, nous défendons quotidiennement leurs revendications légitimes.

Nous sommes et nous serons toujours mieux à leurs côtés. Mais précisément parce que nous sommes ce parti-là, nous ne nous limitons pas à ce combat si nécessaire.

Nous avons trop le sens de nos responsabilités pour nous cantonner dans une opposition systématique et stérile. (Murmures sur les bancs du groupe républicain, du rassemblement pour la République, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Nous soutenons sans hésitation toute décision positive lorsqu'il s'en produit. Mieux encore, nous avons la volonté de prendre toute notre place dans le gouvernement de la France.

Naturellement, nous ne voulons pas aller au gouvernement à n'importe quel prix. Nous voulons y aller pour mettre en œuvre les changements qui sont nécessaires. Et qui sont possibles.

Vous avez utilisé de nouveau hier, monsieur le Premier ministre — et je m'adresse en son absence à son représentant — l'argument selon lequel notre pays ne pouvait pas sortir seul de la crise parce que celle-ci est internationale.

C'est vrai qu'une crise de même nature que celle qui sévit en France affecte l'ensemble du monde occidental. Mais, précisément, cela nous conforte dans notre politique. Car cette crise a partout la même origine : la domination du grand capital sur la vie de tous ces pays !

Dès lors, il est possible, en France, de sortir de la crise à cette condition : s'attaquer à cette domination, en finir avec le système actuel ! Et y aurait-il une fatalité pour la France à supporter éternellement la politique désastreuse du grand capital ? Bien sûr que non !

Mesdames, messieurs, si nous participions au gouvernement du pays, nous proposerions un budget comportant les moyens de sortir notre peuple de la misère et notre pays de la crise.

Ce budget, il serait bien sûr totalement différent de celui que nous a présenté, hier, le Premier ministre. Ce ne serait pas un budget d'aggravation de l'austérité ; ce serait un budget de progrès social, un budget de relance économique et de l'emploi, un budget d'indépendance nationale ; en bref, ce serait le budget du changement.

Lorsque nous évoquons la possibilité d'un tel budget, nous ne nous payons pas de mots. Nous ne faisons pas de promesses vagues. Ce projet de budget, avec mes amis du groupe communiste, nous l'avons élaboré de manière précise.

Nous avons chiffré aussi bien les nombreuses propositions qu'il contient que les équilibres d'ensemble sur lesquels il repose. C'est la première fois, d'ailleurs, dans l'histoire du pays, qu'un parti d'opposition se livre à un tel effort constructif. Je pense que tout le monde s'en félicitera. (*Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République. — Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

**M. André Fanton.** Soyez modeste !

**M. Georges Marchais.** Ce budget du changement, nous en avons résumé les grandes lignes dans un document que nous rendons aujourd'hui public. Je veux en souligner devant vous les principales orientations.

Que voulons-nous ?

J'ai dit : le progrès social. C'est pour nous la priorité des priorités.

Nous avons été longtemps les seuls à parler de pauvreté pour caractériser la situation de millions de familles laborieuses de notre pays. Mais, dernièrement, des statistiques officielles ont dévoilé que le nombre de ceux qui peuvent être considérés comme des pauvres s'élève à 17 millions dans la France de 1977.

Quand on connaît leur vie, on ne peut hésiter pour dire que c'est leur situation qu'il faut d'abord changer.

Ils n'en peuvent plus de devoir se priver sur tout, de faire sacrifices sur sacrifices, de subir restrictions sur restrictions.

Pour eux, mesdames, messieurs, la vie ce ne sont pas des mots ou des chiffres. C'est l'inquiétude et la peine, c'est l'angoisse quand ce n'est pas le désespoir. Ce qu'ils vivent est vraiment trop difficile, trop injuste, trop inhumain. Et tous ces sacrifices qu'on leur impose sont-ils, au moins, utiles à la nation ? C'est le contraire qui est vrai.

Je l'ai montré, si les profits des grandes sociétés ne se sont jamais aussi bien portés, notre pays, lui, s'est enfoncé dans la crise. Non, on ne nous convaincra pas que l'austérité est la solution à la crise. L'austérité, c'est au contraire l'aggravation de toutes les difficultés du pays.

Ce sont tout à la fois des raisons humaines, des raisons sociales et des raisons économiques qui imposent de faire reculer la pauvreté, de réduire les inégalités, de relancer la consommation populaire.

C'est pourquoi le budget du changement que nous proposons contient les mesures indispensables suivantes :

Le S.M.I.C. sera porté à 2 200 francs en pouvoir d'achat d'avril 1977. La hausse immédiate du pouvoir d'achat sera différenciée. Elle ira de 40 p. 100 pour les « smicards » à 0 p. 100 pour ceux qui gagnent quatre fois le S.M.I.C. Une telle progression des salaires correspond à une augmentation annuelle de 10 p. 100 de la masse des salaires. Ce n'est pas trop demander. La hiérarchie des salaires passera ainsi d'embellée de 1 à 9 au lieu de 1 à 12 aujourd'hui.

Pour les travailleurs licenciés, l'indemnité minimale sera portée aux deux tiers du S.M.I.C. quand le salaire est le seul de la famille. Pour les autres chômeurs, en particulier pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, l'indemnité minimale sera égale à 50 p. 100 du S.M.I.C.

Le minimum vieillesse sera porté à 1 200 francs par mois, de même que l'allocation d'aide sociale versée aux handicapés adultes.

Dès la rentrée de 1978, l'Etat assurera la gratuité des études, des livres et des fournitures, des transports scolaires, pour tous les enfants soumis à la scolarité obligatoire. Et les allocations familiales seront revalorisées de 50 p. 100.

Les soins seront remboursés à 80 p. 100 et les dépenses d'hospitalisation à 100 p. 100. Le congé de maternité devra être étendu à dix-huit semaines.

L'âge d'ouverture des droits à la retraite avec pension complète sera immédiatement fixé à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq pour les femmes...

**M. Pierre Mauger.** Quelle discrimination !

**M. Georges Marchais.** ... et les travailleurs effectuant des travaux pénibles.

Vous le voyez, cette relance des revenus et de la consommation sera sélective. Elle profitera d'abord aux travailleurs, aux familles laborieuses, à tous les défavorisés.

En deuxième lieu, j'ai dit : budget de relance de l'emploi et de l'activité économique.

Le chômage touche aujourd'hui plus d'un million et demi de travailleurs. C'est un problème national d'une extrême gravité qu'on ne peut avoir la prétention de résoudre par des demi-mesures.

Que personne ne nous dise qu'il faut s'accommoder du chômage. Ce qu'il faut, ce sont des mesures sérieuses permettant d'améliorer de manière radicale la situation de l'emploi. C'est pourquoi nous proposons des mesures claires et rigoureuses visant à créer 500 000 emplois par année.

La plus grande partie de ces emplois doit résulter de la relance de l'activité économique.

Le développement de la consommation populaire favorisera cette relance. Mais il faut faire plus. Aussi, pour la part qui lui revient, l'Etat contribuera à la mise en œuvre de programmes prioritaires dans ces secteurs vitaux de notre économie que sont la sidérurgie, l'énergie, l'informatique et les composants, la machine-outil, l'industrie textile, la construction navale, l'aéronautique et les transports en commun. Nous avons établi pour chacun de ces secteurs des programmes de développement.

Nous proposons, notamment, des moyens supplémentaires immédiats pour qu'E. D. F. puisse s'équiper en centrales hydrauliques et à fuel. La construction de l'avion A. 200 doit être inscrite en crédits de financement dans le budget de 1978. La construction du train à grande vitesse doit être stimulée. Des moyens supplémentaires doivent être donnés aux transports en commun dans les grandes villes, en particulier dans la région parisienne, ainsi qu'aux lignes secondaires en province.

Bien entendu, pour les petites et moyennes entreprises et pour le secteur public actuel, en fonction de ses charges spécifiques, il faut maintenir les aides de l'Etat. En revanche, les primes, les avances plus ou moins remboursables, les régimes fiscaux de faveur seront supprimés.

**M. Maurice Nilès.** Très bien !

**M. Georges Marchais.** Nous prévoyons également des mesures pour aider le secteur agricole.

Enfin, nous proposons de développer les équipements urbains, socio-culturels et de logement social, et d'améliorer le fonctionnement des services publics.

Pour cela, notre budget a inscrit, par rapport au projet actuel, un apport de six milliards de francs pour cent mille logements H. L. M. de plus, cinq mille classes maternelles et primaires et deux cents crèches. Il prévoit de consacrer 1 p. 100 du budget à la culture, de doubler le programme pour les stades, les maisons de jeunes, l'éducation sportive, de doubler les dépenses pour la protection maternelle et infantile, et pour l'humanisation des hôpitaux.

Il affecte huit milliards de francs supplémentaires au budget de l'action sociale, des handicapés, de l'enfance inadaptée. Il alloue 1 200 millions de francs à l'action en faveur de l'environnement, ce qui représente un effort six fois plus élevé qu'aujourd'hui.

**M. Francis Hardy.** C'est merveilleux !

**M. Georges Marchais.** De telles améliorations créeront 100 000 emplois dont 40 000 dans l'éducation, 20 000 dans les hôpitaux, 3 000 dans la recherche. En outre, nous proposons de titulariser 150 000 salariés de l'Etat.

Toutes ces initiatives, tous ces efforts permettront une relance de la croissance de la production qui pourra être, pour 1978, de 6,8 p. 100. C'est là un objectif accessible. Cette croissance sera non plus soumise aux impératifs du profit, mais à la satisfaction des besoins populaires dans leur diversité. Ce sera vraiment une croissance nouvelle.

J'ai dit, enfin, que le budget du changement sera un budget de renforcement de l'indépendance nationale.

Dépendant, notre pays l'est, en effet, au plan économique, au plan financier. Il l'est également au plan politique et militaire.

Nous, les communistes, nous voulons restaurer l'indépendance nationale. La mise en œuvre des réformes sociales et économiques que je viens d'exposer y contribuera fortement.

Mais l'indépendance du pays requiert une défense nationale se situant au niveau indispensable pour répondre aux exigences de sécurité du pays. Car ce serait faire preuve d'hypocrisie que de parler d'indépendance et de sécurité pour la France, tout en comptant, en dernier ressort, sur le « parapluie américain ». (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

**M. Gabriel de Poulpique.** Très bien !

**M. André Fanton.** Vous avez quinze ans de retard !

**M. Georges Marchais.** Nous ne voulons pour la France ni de ce protectorat ni d'aucun autre.

Le budget du changement prévoit donc de mettre fin au gâchis actuel en matière de défense, de permettre tout à la fois de développer les moyens d'une véritable défense et de relever le prêt du soldat et les traitements des personnels.

Traitant de notre attachement scrupuleux à l'indépendance nationale, qu'on ne vienne pas nous parler d'autarcie ou d'isolement. De telles affirmations sont tout simplement ridicules.

Bien loin en effet de nous placer dans la perspective d'un impossible repliement, la politique d'indépendance nationale permettra, au contraire, un développement important d'une coopération mutuellement avantageuse avec tous les pays. C'est d'une telle coopération que notre pays a absolument besoin, notamment pour rééquilibrer nos échanges, en particulier avec la République fédérale allemande.

Cette précision apportée, il faut que chacun sache que, sur cette question de l'indépendance nationale, le parti communiste français est et sera toujours intransigeant. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Tels sont, mesdames, messieurs, les grands traits de ce budget nouveau, qui permettront un réel changement.

Naturellement, il faut des moyens. (Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Ne vous impatientez pas ! J'y viens. Et vous allez moins sourire, messieurs les représentants des nantis. (Applaudissements sur les bancs des communistes. — Rires sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Il faut des moyens pour réaliser une telle politique.

**M. André Fanton.** Tout cela est déjà écrit dans le programme commun, monsieur Marchais !

**M. Georges Marchais.** Je veux m'arrêter sur ce point.

Certes, la relance de la consommation intérieure, de l'activité économique, la réorientation de nos échanges procureront des moyens importants. Mais notre projet de budget définit également de manière précise les moyens fiscaux indispensables.

Une réforme de la fiscalité est nécessaire. La justice fiscale doit être l'objectif. Pour cela, un moyen qui tient en une petite phrase, une petite phrase qui sonne juste mais que les nantis ne peuvent pas supporter : il faut faire payer les riches ! (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

**M. Jean Bonhomme.** Définissez-les !

**M. Georges Marchais.** Nous rendons donc publique une modification du barème de l'impôt sur le revenu. Nous l'avons soigneusement étudiée. Aujourd'hui, ce nouveau barème est parfaitement au point. (Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Grâce à ce barème, près de deux millions de familles pauvres — et notamment les familles dont les ressources ne dépassent pas le S. M. I. C. que nous proposons — seront exonérées de l'impôt sur le revenu.

**M. Maurice Plantier.** C'est déjà fait !

**M. Georges Marchais.** En revanche, nous proposons d'introduire pour les plus hauts revenus des tranches d'imposition allant jusqu'à 85 p. 100.

Ce n'est pas tout : il faut créer un grand impôt moderne sur le capital des sociétés. Il ne s'agit pas d'instituer une taxe ridicule sur le patrimoine, telle qu'elle est conçue dans certains pays et proposée parfois en France.

Il s'agit d'un impôt de haut rendement, qui doit inciter les entreprises à mieux utiliser leurs moyens de production et à mieux orienter leurs dépenses en capital.

**M. Jean Bonhomme.** Et Renault ?

**M. Georges Marchais.** Nous proposons de créer un impôt sur les fortunes des personnes physiques, avec un abattement de deux millions pour une famille, de trois millions lorsqu'il s'agit d'une entreprise individuelle.

**M. André Fanton.** Vous nous copiez !

**M. Georges Marchais.** Enfin, nous proposons une série d'autres mesures fiscales, notamment la suppression des avantages fiscaux pour les revenus des gros porteurs, et une lutte effective contre l'évasion des capitaux et la fraude fiscale.

Mais il faut aller plus loin. On ne pourra pas mettre en œuvre une politique nouvelle si l'on ne procède pas à de profondes réformes démocratiques. Telle est la condition absolue d'un vrai changement. C'est le fond du débat actuel.

Ce dont souffre notre pays, c'est de la domination du grand capital, c'est de l'accaparement entre les mains d'une minorité privilégiée de tous les secteurs de la vie nationale. Ce n'est ni juste, ni efficace, ni démocratique.

Changer, c'est changer cette situation, c'est insuffler la démocratie à tous les niveaux du pays, c'est faire franchir un nouveau pas à la liberté. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.)

C'est pourquoi nous luttons pour la nationalisation du système bancaire et financier, ainsi que des grands groupes, filiales comprises naturellement, qui dominent les secteurs-clés de l'économie.

**M. André Fanton.** Voyez cela avec les socialistes !

**M. Georges Marchais.** Nationalisation et démocratie ne font qu'un. C'est indispensable pour sortir le pays de la crise. Sans cela il n'y a que repliement du système actuel.

Des promesses, les travailleurs en ont entendu, ils en entendent, et ils en entendront encore. Mais aucune promesse ne sera tenue si la démocratie et la liberté ne vont pas de l'avant, si la France ne marche pas vers la démocratie sociale, la démocratie économique, la démocratie politique. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

**M. Royer Chinaud.** Vos alliés ont l'air bien tristes !

**M. Georges Marchais.** Oui, la démocratie, c'est ce que nous voulons...

**M. Eugène Claudius-Petit.** C'est ce que veulent aussi les dissidents !

**M. Georges Marchais.** Nous voulons que les travailleurs dans les ateliers, dans les bureaux, dans les quartiers et les villages puissent prendre part réellement aux décisions, qu'ils puissent agir réellement sur ce qui fait leur vie, qu'ils puissent, à tous les niveaux, prendre toute leur part de responsabilité. Faire pénétrer partout la démocratie, voilà le but des communistes.

La France, dont le nom partout dans le monde a signifié « liberté »...

**M. Eugène Claudius-Petit.** C'est toujours vrai !

**M. Georges Marchais.** ... vit aujourd'hui la réalité sinistre du capitalisme d'Etat bureaucratique, paperassier (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.), centralisateur (Nouvelles exclamations et rires sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs des communistes) autoritaire, corrompu et gaspilleur. (Mêmes mouvements.)

Notre peuple et notre pays veulent sortir de ce système qui, aujourd'hui, craque de toute part.

**M. Jean-Guy Branger.** Trop, c'est trop !

**M. Georges Marchais.** C'est pour cela que combattent les communistes français. Et vous pouvez toujours parler de socialisme d'Etat. Cela, nous n'en voulons pas non plus. *(Applaudissements sur les bancs des communistes.)*

**M. André Fanton.** Comme nous ! Vous avez réfléchi !

**M. Georges Marchais.** Non décidément, l'avenir n'appartient pas aux défenseurs du système actuel.

Vous défendez de toutes vos forces vos privilèges et ceux de votre classe. Vous espérez, une nouvelle fois, abuser notre peuple et conserver votre puissance. Mais rien ne peut masquer cette évidence : vous êtes les hommes du passé ; vous êtes les défenseurs d'une société à bout de souffle condamnée par l'histoire.

L'avenir, il appartient au peuple, à ceux que vous méprisez tant et vous le démontrez par vos réactions. *(Applaudissements sur les bancs des communistes.)* L'avenir, il appartient à ceux qui, depuis des décennies, ont produit par leurs mains ou par leur savoir toutes ces richesses dont ils ne profitent jamais.

Ce qu'ils veulent maintenant, c'est prendre leur vie en main. Ils veulent que ça change ! Malgré les difficultés, ils se rassemblent pour y parvenir et nous ne cessons d'agir pour permettre ce large rassemblement — et l'accord des partis de gauche — autour de la politique nouvelle dont le pays a besoin.

**M. Bertrand Flornoy.** Vous n'en prenez pas le chemin !

**M. Georges Marchais.** Oui, qu'ils en soient sûrs, pour l'union et pour le changement, ils peuvent compter absolument sur le parti communiste français. *(Applaudissements sur les bancs des communistes.)*

**Mme la président.** La parole est à M. Debré.

**M. Michel Debré.** Monsieur le ministre délégué à l'économie et aux finances, je me réjouis de me trouver face à face avec vous, un face à face qui ne peut être qu'empreint d'amitié.

En vous observant, seul aux côtés de M. le secrétaire d'Etat au budget sur le banc du Gouvernement, je me reproche un oubli : peut-être aurait-il fallu, il y a dix-neuf ans, prévoir dans un article de la Constitution ou du règlement que l'Assemblée suspend ses séances quand l'Académie reçoit. *(Rires et applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)* Mais, dans la meilleure des Constitutions, dans le meilleur des règlements, on ne peut tout prévoir !

Le plan de redressement auquel, l'an dernier, nous avons donné notre accord, et qui éclaire le budget comme il a éclairé tous les actes financiers au cours de l'année écoulée, était nécessaire. La forte inflation qui, en France, a commencé en 1972, comme l'a rappelé M. Papon, rapporteur général du budget, entrainait dans sa quatrième année consécutive. Elle avait, au cours de ces quatre ans, fait du mal, économiquement, politiquement et socialement.

En raison de nos achats de pétrole, du déficit de notre balance commerciale, du découragement des investisseurs devant l'épuisement de leur trésorerie, il était urgent de réagir. Le Gouvernement l'a fait, essentiellement par une politique des revenus, c'est-à-dire en fixant un plafond à la hausse des salaires. Il a subi, de ce fait, de fortes critiques. Ce sont les critiques qui ont été portées hier, ou qui sont portées aujourd'hui contre les premiers ministres britanniques travaillistes, qu'ils s'appellent Wilson ou Callaghan, ce sont les critiques qui sont portées contre le chancelier social-démocrate Schmidt, ce sont les critiques qui peuvent être portées contre le parti communiste italien, contre le parti socialiste et le parti communiste espagnols ; ce sont, enfin, les critiques qui s'élevaient en Europe de l'Est si, en Europe de l'Est, elles étaient permises. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et du parti républicain.)*

Malgré les critiques, le Gouvernement a maintenu cette politique qu'il a accompagnée d'une politique des prix, d'une politique de modération du crédit et d'une politique de freinage des dépenses publiques. L'ensemble est classique, comme est classique sa conséquence. En effet, si l'inflation conduit, après une période apparemment brillante, à la stagnation et à une poussée du chômage, la lutte contre l'inflation commence par avoir des effets analogues, ajoutée à la stagnation et au chômage, mais la décelération des prix, provoquée notamment par la décelération de la hausse des salaires et des coûts, permet à l'économie de repartir.

En sommes-nous là ? Il y a, à n'en pas douter, quelques signes encourageants. Cependant, compte tenu des perspectives de cette année tant en ce qui concerne les prix que les exportations, et tout en constatant, comme l'a fait hier M. Raymond Barre, moitié heureux, moitié inquiet, la continuité dans une sensible hausse nominale des revenus, le Gouvernement maintient le cap, avec une inflexion due, en partie aux circonstances, en partie à sa volonté, c'est-à-dire en accordant un soutien modéré à l'économie, notamment par l'aide à certains secteurs et à l'investissement, et en soutenant, également avec modération, la consommation, c'est-à-dire en desserrant quelques freins.

Le Premier ministre a prononcé hier un discours clair et courageux et il a tenu, comme chef de gouvernement, les propos que, mes chers collègues, vous m'entendez tenir en vain depuis 1973, à la fois sur l'inflation et sur la longue route qui nous attend. Pour la poursuite de cette politique, le Gouvernement mérite d'être approuvé et, monsieur le ministre délégué à l'économie et aux finances, n'en doutez pas : vous le serez.

D'où vient l'hésitation à accompagner cette approbation d'une certitude sans nuage ? Cette hésitation, que l'on discerne sur tous les bancs de cette assemblée, vient, et c'est humain, de la difficulté d'apercevoir le bout de la route.

Il faudrait à la fois revenir à une situation de plein emploi, celle que nous avons connue il y a une quinzaine d'années lorsqu'on dénombrait 200 000 à 300 000 demandeurs d'emploi, dont plus de 50 p. 100 trouvaient satisfaction dans un délai de moins de trois mois, et, en même temps, parvenir à une hausse des prix du type allemand, c'est-à-dire de l'ordre de 4 p. 100 par an, en attendant le type suisse de 2 p. 100. Cette espérance, il est difficile de la nourrir sans un véritable sursaut national qui s'inspirerait, certes, des propos tenus hier par M. Raymond Barre, mais qui, à mon sens, devrait aller au-delà.

J'écarte l'opinion de ceux qui disent : l'économie française sera revigorée par la relance de l'économie allemande ou le bon état de l'économie américaine. L'argument n'est nullement convaincant, notamment pour ce qui concerne l'économie allemande. En effet, la relance allemande, mes chers collègues, intéresse surtout l'investissement, soit indirectement parce que l'Allemand épargne, en raison de la confiance que lui inspire sa monnaie, soit, pour une grande part, directement, par une aide à ces investissements. Cela signifie que la République fédérale augmente son potentiel industriel et sa capacité d'exportation. Bref, le bénéfice éventuel pour notre économie peut être largement compensé par une aggravation de l'écart qui sépare nos deux pays sur le plan industriel.

Quant à la relance américaine, elle peut, certes, rouvrir des marchés, mais aussi relancer l'inflation.

En fait, la relance allemande ou la relance américaine ne sont que des éléments d'une politique dont l'essentiel doit venir de nous-mêmes.

J'écarte aussi ceux qui affirment que l'économie mondiale va en s'améliorant et qu'elle a trouvé un nouveau palier. Quand on considère les éléments qui, dans le monde, favorisent l'instabilité monétaire, l'instabilité des prix et la fureur dans la compétition commerciale, on peut s'interroger. En fait, mes chers collègues, comme l'a dit hier notre rapporteur général en acceptant de me citer : « Il faut avoir le courage d'aller plus loin dans l'analyse ».

Nous continuons à parler de crise, alors que ce mot est caduc, et cela pour deux raisons. D'abord, parce que le mot « crise » donne à penser que les phénomènes que nous connaissons revêtent un caractère provisoire. Que de fois n'avons-nous pas entendu déclarer, depuis quatre à cinq ans, que la crise est derrière nous et qu'à la fin de l'année tout serait changé ! La vérité est que, avec des hauts et des bas, certes, se maintient, ne serait-ce qu'en raison du niveau du chômage, une situation malsaine économiquement, inquiétante socialement et politiquement. Ensuite le mot « crise » tend à faire croire que la solution ne nous appartient pas, qu'elle dépend des autres, du monde entier. S'agirait-il donc de phénomènes qui échappent à l'action des hommes, qui sont dus à la fatalité, comme disaient les Anciens ?

Il faut donc modifier notre langage si nous voulons modifier notre comportement. Ce n'est plus de crise qu'il s'agit, mais d'une guerre qui n'ose pas dire son nom, une guerre économique, ou plutôt une guerre entre les économies nationales, guerre d'autant plus dangereuse qu'elle ne fait pas de différence entre les amis et les adversaires. Dans la guerre idéologique, il y a des camps ; dans la guerre militaire il y a des alliés et des ennemis. Mais dans la guerre économique, chacun travaille pour soi : on affaiblit aussi bien le partenaire, le voisin qu'un éventuel opposant.

Nous en sommes arrivés là parce que le désordre l'a emporté sur l'ordre, et c'est du fait de ce désordre que l'économie mondiale n'est plus qu'un champ de bataille où triomphent les plus forts, les plus habiles, les plus riches, les plus travailleurs, les plus déloyaux aussi, chacun usant d'une ou plusieurs armes selon sa situation et son gouvernement. L'ordre était fait de certaines règles respectées par les Etats du monde occidental : équilibre des finances publiques ; équilibre du crédit, c'est-à-dire modération des prêts intérieurs ou internationaux en fonction des perspectives de la production et en prévoyant des remboursements ; équilibre des charges sur la production, en évitant les excès de frais généraux de l'Etat et des entreprises, autrement dit en évitant l'emballage des coûts de revient.

Sous la pression des aspirations des hommes et des femmes, toujours plus vives, sous la pression des exigences sociales, toujours plus généreuses, donc plus coûteuses, sous la pression des ambitions des Etats, et notamment en raison des grandes compétitions dans les domaines de l'armement entre les très fortes puissances et de leur course à l'espace, ces règles ont été abandonnées. Cet abandon a été sanctionné par l'abandon suprême, celui de l'ordre monétaire. Au moment où, sous la pression combinée, des indépendances politiques, des croisances démographiques et des mutations économiques, des pays nouveaux appartenant à toutes les régions du monde faisaient irruption sur la scène économique internationale et se montraient peu soucieux de respecter un ordre quelconque, le monde occidental a décidé qu'il n'y avait plus d'ordre du tout, plus d'étalon international de valeur, plus de taux de change fixes, donc que les dévaluations et les réévaluations étaient laissées au gré des Gouvernements et qu'il n'existait plus aucune réglementation cohérente du crédit international. Cette évolution, a abouti, en moins de dix ans, à instaurer un véritable état de guerre.

Plusieurs graves compétitions sont en cours. On évoque encore la crise monétaire, alors que c'est d'une véritable bataille qu'il faudrait parler. Un journal, la semaine passée, titrait : « Coup de vent sur les marchés des changes. » Depuis dix ans, que de coups de vent ! Et l'on oublie de dire que ce sont, pour la plupart, des coups de vent voulus. Le désordre a été créé ; la bataille est entretenue.

Quand les dirigeants américains décident que leur budget supportera un déficit jamais vu de plusieurs dizaines de milliards de dollars, quand ils demeurent indifférents au déficit de leur balance des paiements, quand ils entreprennent délibérément de laisser glisser le dollar par rapport au yen ou au mark, quand, à l'inverse, ils imposent au Japon ou à l'Allemagne une revalorisation de leur monnaie, ils se servent de leur politique monétaire comme d'une arme politique, comme d'une arme de guerre commerciale et économique.

Autre exemple que vous connaissez bien, monsieur le ministre délégué, quand, à l'intérieur de l'Europe, les dirigeants britanniques refusent l'ajustement de la « livre verte » pour bénéficier des montants compensatoires, ils emploient leur influence politique et diplomatique pour gagner une bataille monétaire. (Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Ne considérons donc pas la monnaie comme les Grecs considéraient l'orage : une colère des dieux !

En fait de crise monétaire, c'est une guerre des monnaies qui bat son plein. Les Etats-Unis ont voulu, comme l'Union soviétique pour les pays de l'Est, faire de leur monnaie la monnaie étalon, afin d'user et d'abuser de ce privilège qu'ils se sont donné. Leur exemple contagieux crée un atmosphère belliqueuse : la monnaie devient une arme de la guerre économique.

De la bataille des monnaies, passons à la bataille de l'énergie qui est, à elle seule, une véritable guerre. On nous a dit : « crise du pétrole ». On nous dit : « La crise du pétrole n'est pas terminée ». Et M. Raymond Barre a pu expliquer hier qu'il y aurait une nouvelle hausse des coûts à la fin de l'année. A quoi il faut ajouter qu'il y en aura une autre en 1978. Ces hausses découlent sans doute directement de la bataille des monnaies : le dollar baisse, les prix montent, et les pays arabes producteurs profitent de leur monopole pour relever le prix du produit qui fait leur richesse. En outre, il existe, en raison du problème d'Israël, une arrière-pensée politique. Mais, désormais, sauf stagnation économique profonde et durable, une orientation est prise ; elle est d'ailleurs tacitement acceptée par certains pays producteurs qui ne sont pas arabes, qu'il s'agisse des Etats-Unis, de l'Union soviétique ou, aujourd'hui, de la Grande-Bretagne. Désormais, les pays disposant de cette matière première entendent la faire payer au plus haut, et aucun accord n'est

possible, non pas pour des mobiles économiques mais pour des mobiles politiques : les pays producteurs entendent se donner des avantages aux dépens des pays grands consommateurs.

Je ne sais pas si la crise du pétrole est derrière nous ; mais ce que je sais, c'est que la bataille de l'énergie bat son plein. Malheur à ceux dont la dépendance s'accroît ! Malheur à ceux qui ne mettent pas tout en œuvre pour diminuer leur dépendance en mettant en valeur au maximum leurs sources nationales d'énergie. (Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Bataille des monnaies, bataille de l'énergie. La guerre, qui n'ose dire son nom, connaît un troisième front, celui de la bataille commerciale qui présente une double face : le protectionnisme par tous les moyens d'un côté, l'expansionnisme de l'autre, également par tous les moyens. Elle s'accompagne de deux autres batailles : celle de l'investissement dans les pays industrialisés et celle de l'endettement pour les pays en voie de développement.

L'arme des pays très industrialisés, c'est le surinvestissement. Considérez le Japon : ses investissements en faveur des chantiers navals sont destinés à lui assurer le quasi-monopole de la construction maritime. Regardez du côté des Etats-Unis d'Amérique : pour eux, il s'agit que leur industrie aéronautique dispose d'un monopole. D'ailleurs, la préparation d'un concurrent pour Airbus, en investissant pour construire un avion du même type, est l'image même, non pas de la concurrence, mais de la guerre commerciale conduite grâce au surinvestissement. Quant à l'Allemagne, on peut se demander si son plan de relance ne va pas la conduire à surinvestir dans le secteur de la machine-outil, afin de lui assurer une situation prédominante.

L'arme des pays en voie de développement est le bas prix de la main-d'œuvre. Dans les rapports au Bureau international du travail ou à la Commission économique européenne, on lit que les pays en voie de développement commencent à s'industrialiser afin d'élever le niveau de vie de leurs salariés. Peut-être est-ce vrai dans certains cas : c'est faux dans un grand nombre d'autres. Dans certains pays, on assiste même à un recul de la législation sociale avec le développement de l'industrialisation. Il m'est arrivé de vous citer ici des exemples où la législation relative aux accidents du travail disparaissait, en droit ou en fait, abrogée afin de permettre l'abaissement des prix de revient.

Parfois, une sorte de complicité s'instaure entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés : ceux-ci vendent aux premiers, en surinvestissant dans le secteur des machines-outils, des machines sur lesquelles ils encouragent à travailler la main-d'œuvre des pays en voie de développement, main-d'œuvre dépourvue de toute protection sociale.

L'endettement lui-même est d'ailleurs devenu l'un des instruments de la compétition, la réponse des pays pauvres pour la plupart desquels il n'est plus guère question de remboursement, réponse déloyale peut-être, mais réponse à l'attaque non moins déloyale que constituent l'inflation et la hausse des prix.

Qu'on ne s'étonne pas, dans ces conditions, si le protectionnisme reparait !

En ce domaine, il convient de prêter attention au vocabulaire. Vous savez tous, mes chers collègues, que lorsqu'un pays totalitaire parle de paix, il faut dresser l'oreille : il prépare la guerre. Eh bien ! dressons l'oreille de la même façon lorsqu'un grand pays industriel parle de libre-échange : cela signifie qu'il se barricade chez lui.

Les Etats-Unis apparaissent aujourd'hui comme le champion du libre-échange. Mes chers collègues, ce que j'avance n'est pas une critique à l'égard de la politique américaine, mais un fait scientifique : les Etats-Unis sont le pays le plus protectionniste du monde occidental. (Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Contingents, taxes anti-dumping, contrôle des prix, contrôles fiscaux, normes imposées, arbitraire administratif voire judiciaire, tout l'armement possible et même imprévisible est en place et, dans le même temps que le gouvernement des Etats-Unis prône le libre-échange, il n'est pas de semaine qui ne voit un renforcement de certaines protections sur le marché américain.

Il en est d'ailleurs de même d'autres pays, qu'il s'agisse de voisins comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, ou d'un pays lointain comme le Japon : il est clair que la réalité de leur action pour la protection du marché intérieur va directement à l'encontre des propos que tiennent leurs dirigeants sur le libre-échange. Et point n'est besoin de parler des pays extérieurs à l'Occident, où le protectionnisme est la loi !

Bataille des monnaies, bataille de l'énergie, bataille du commerce. Le résultat est que nous nous trouvons dans une situation qui n'a rien de comparable avec celle des années 1958 à 1970. Peut-on espérer que l'économie mondiale changera de voie ? Sur ce point, aucune illusion ne peut être entretenue. Il faudrait une trêve commerciale, une stabilité dans les prix de l'énergie et des matières premières, ainsi qu'un accord monétaire. Nous en sommes loin. Nous en sommes très loin.

La trêve commerciale supposerait qu'il n'y ait plus de concurrence abusive, plus de dumping, plus de protectionnisme dissimulé. Les animateurs de l'accord général pour les tarifs du commerce, que les non-Français appellent GATT, s'efforcent de faire croire que cette trêve est possible. Les dirigeants américains font pression sur l'Europe et le Japon pour qu'ils baissent leur garde; l'industrialisation des pays à main-d'œuvre sous-payée va cependant en se développant: non, la trêve commerciale n'est pas pour demain, pas davantage que n'est pour demain la stabilité des prix de l'énergie.

On pourrait réunir une nouvelle conférence Nord-Sud — et je souhaite que la France y soit représentée, cette fois-ci, en tant que telle.

**M. Jean Valleix.** Très bien !

**M. Michel Debré.** Mais elle n'aboutirait pas. Les pays producteurs ne veulent pas se lier les mains car il s'agit d'une arme politique, je le répète.

Enfin, le retour à l'ordre monétaire est davantage une illusion qu'une espérance. L'ordre monétaire supposerait une conférence réunissant les Etats-Unis, l'Union soviétique, les nations européennes, le Japon, les pays arabes grands producteurs de pétrole. Il est clair qu'une telle conférence, qui serait nécessaire, qui serait indispensable à la paix, que nous devons appeler de nos vœux et préparer, ne peut présentement avoir lieu. Les grandes puissances — entendez-moi bien, mes chers collègues, car c'est le fond de l'affaire — ne veulent pas se lier les mains par une discipline qui, par le biais d'un étalon de valeur, leur imposerait de ne pas agir à leur guise et les mettrait sur le même pied que les autres puissances. Sur ce point, l'attitude américaine est identique à l'attitude soviétique et ce sera, sans doute, l'attitude chinoise de demain.

La monnaie est devenue une arme du pouvoir mondial et ce n'est pas demain que ces grandes puissances y renonceront.

Dès lors, trêve commerciale, stabilité des prix de l'énergie, ordre monétaire ne sont pas des réalités pour demain et nous n'avons pas le droit de considérer que le monde changera. D'ailleurs, ce désordre est l'expression de la puissante course aux armements entre les superpuissances, de la puissante course à l'espace qui a dépassé le caractère d'exploit sportif pour devenir l'expression d'une volonté militaire. Il est également l'expression de l'obligation où se sentent les grandes puissances de soutenir, par le truchement de leur clientèle, les querelles ethniques et religieuses à travers le monde.

Bref, il faudrait un retournement complet de la situation mondiale pour que Gouvernement et Parlement puissent dire aux Français: « Bonnes gens, dormez en paix; l'économie mondiale travaille à augmenter votre pouvoir d'achat. » La vérité est que l'économie mondiale travaille à diminuer le pouvoir d'achat des nations pauvres, des nations faibles et même des nations privilégiées comme la nôtre, lorsqu'elles ne mettent pas tout en œuvre pour se renforcer.

A cet égard, il n'y a pas de modèle unique de redressement, car tout redressement a un caractère national. L'exemple de l'Allemagne ou du Japon ne peut entièrement servir à la France. Chaque pays doit chercher sa voie et cette voie c'est avec une longue patience qu'il faut désormais la suivre.

Le premier effort pour la France, je ne vous apprendrai rien en le définissant comme la politique des priorités. Fixer des priorités, mes chers collègues, ce n'est pas énumérer une dizaine, une douzaine, voire une quinzaine d'objectifs à atteindre en les plaçant quasiment tous sur le même plan. A cet égard, le VII<sup>e</sup> Plan doit être revu, car il est, pour une part, caduc. J'avais dit, quand il fut discuté ici même, et je répète, que mieux vaut, étant donné les circonstances, un plan plus impératif, mais d'une durée moindre, par exemple un plan intérimaire de trois ans fixant des priorités peu nombreuses.

La première de ces priorités — vous n'en doutez pas et je suis persuadé que personne ici n'en doute au fond de son cœur et de sa conscience — c'est le développement des sources nationales d'énergie. J'ai eu honte cet été de l'extraordinaire publicité donnée par tous les organes d'information aux manifestations contre les centrales nucléaires et contre les barrages

hydrauliques. (Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Qu'il faille faire attention aux projets des techniciens, que le Gouvernement ait le devoir d'exercer à la fois sa critique, son imagination et son autorité pour trouver parfois de meilleures solutions, voilà qui n'est pas douteux. Mais où est l'intérêt de la nation? Avez-vous lu dans la presse, il y a quelques jours, qu'Electricité de France demandait la construction de six centrales à fuel devant le retard pris par notre programme de centrales nucléaires? Rien n'est plus urgent que l'effort en faveur de toutes les sources d'énergie et nous ne devons laisser dans l'ombre aucune chance nationale.

J'ai entendu parler d'un moratoire. Je citerai l'exemple de la Suède. Lors des dernières élections, la coalition anti-socialiste avait affirmé son intention de demander un moratoire pour le programme de centrales nucléaires prévu par le gouvernement socialiste alors en place. En partie à cause de cette promesse, la coalition anti-socialiste l'a emporté d'une courte tête. Or, un mois ne s'était pas écoulé que le gouvernement issu de cette coalition reprenait totalement à son compte le programme de construction des centrales nucléaires établi par le gouvernement socialiste! Je souhaite que les idées de moratoire qui ont été lancées ne servent point dans la campagne électorale, à l'exemple du moratoire promis en Suède par la coalition anti-socialiste et qui a été immédiatement démenti par les faits, comme il ne pouvait en être autrement. (Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

La deuxième priorité est le développement de tout ce qui concourt à notre enrichissement. Quand vous nous sentez, monsieur le ministre délégué, si préoccupés des orientations de notre industrie informatique, de l'avenir de certaines industries capitales comme celles des moteurs électriques, de l'électronique, de la mécanique de précision, de la sidérurgie, quand nous nous élevons contre certaines hésitations touchant notre politique aéronautique et notre politique nationale de l'espace, quand nous constatons le freinage des crédits de recherche, c'est parce que ce domaine est exceptionnel et que l'effort consenti pendant les années 1960 à 1970 a permis un enrichissement de la France dont nous profitons. Il ne faut pas le ralentir, mais au contraire l'accroître. (Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Si le premier effort — les priorités — a l'accord du Gouvernement, en tout cas pour ce qui concerne la formulation, le second effort est sujet à controverse, bien à tort selon moi.

Il nous faut mesurer la situation que je décrivais tout à l'heure, c'est-à-dire qu'il faut éviter de se cacher le caractère déloyal d'un certain nombre d'importations et bien considérer, contrairement à ce qui se dit trop fréquemment, que l'on peut avoir à la fois une politique de protection et une politique d'expansion.

**M. André Fanton.** Très bien !

**M. Michel Debré.** J'ai été frappé par les mots vraiment aimables employés hier par M. Raymond Barre quand il a dit « qu'apparaissent des comportements commerciaux dangereux ». Ah, qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

En ce domaine, il faut, comme dans les autres, à la fois nous proclamer libéraux et nous protéger contre toute concurrence qui, ne respectant pas les lois commerciales ou sociales, présente un caractère abusif, voire déloyal. (Applaudissements sur quelques bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Sur ce point, monsieur le ministre délégué, je sais que je parle devant un homme convaincu.

Mes chers collègues, sans aucun a priori, je crois que la commission de la Communauté économique européenne n'a pas pris la mesure de ses responsabilités. Si le Marché commun n'agit pas comme le Japon et les Etats-Unis — la caution est bourgeoise — si le Marché commun est une place ouverte à tous les vents, s'il laisse la libre fraude s'associer au libre-échange, le protectionnisme national reviendra. Ce sera un erreur, mais la faute en incombera à ceux qui, depuis quatre à cinq ans, n'ont pas déclaré la sidérurgie en état de crise, ont laissé périliter l'industrie textile européenne et ferment les yeux devant les importations sauvages aggravées par les fraudes de certains membres de la Communauté en matière agricole comme en matière industrielle.

Le Marché commun a été voté par une majorité du Parlement et il a été ensuite appliqué par tous les gouvernements en fonction de cette idée : faire une communauté qui crée un vaste espace économique, lequel doit avoir une politique de développement intérieur, notamment en usant de son tarif extérieur et de moyens parallèles de protection à l'égard des tiers. Si telle était la politique de la Communauté économique européenne, nous pourrions allier protection raisonnable et expansion indispensable de notre économie et de nos exportations.

Le troisième point pour le redressement de la France — je ne vous apprendrai rien, il a été exposé hier par M. Raymond Barre, mais nous touchons là le fond du problème — c'est une politique des coûts de revient.

Les coûts de revient de l'économie française deviennent trop lourds et le remède classique, la dévaluation, avec le coût de l'énergie, devient maintenant un facteur d'aggravation. Que l'exploitation d'un navire marchand français coûte aujourd'hui deux fois plus cher que celle d'un navire marchand allemand, c'est vraiment là le signe d'une maladie et une cause de chômage dont les syndicaux devraient être les premiers à se préoccuper !

Il nous faut donc une politique de réduction des frais généraux. A bien des égards la France vit sur un très grand pied. Nous voulons faire mieux qu'il y a dix ans ; cela se conçoit, et cependant nous sommes moins assurés d'une prospérité continue.

Il faut une politique des revenus, en même temps qu'une politique des finances publiques. Ce qui a été dit hier sur ces deux points me permet de ne pas insister davantage.

Politique des priorités économiques, politique de protection et d'expansion, politique des coûts de revient de l'économie, ce n'est pas, c'est vrai, chers collègues, une politique facile.

Quand on tourne son bouton de télévision on entend parler d'abondance de vacances d'été, de vacances d'hiver, de vacances de printemps, on entend parler de l'abaissement généralisé de l'âge de la retraite ; ailleurs, on entend dire : davantage de ceci, davantage de cela, mais moins d'efforts pour l'obtenir. Parfait ! Si c'est un record enviable que d'être le pays où les congés sont les plus longs du monde, c'est un record moins enviable d'être le seul pays où, en août, la production industrielle quasiment disparaît ! Faut-il tant de courage pour dire que cet admirable épanouissement exige un effort ? Sinon, dans cette guerre économique nous nous appauvrissons, nous nous affaiblissons.

Quand j'évoque des réformes telles que le service civil obligatoire et bénévole pour les garçons qui ne font pas leur service militaire, et aussi pour les jeunes filles, quand j'évoque la nécessaire orientation des jeunes, orientation qui suppose des choix, donc une sélection et qui exige aussi que se poursuive une bonne politique d'enseignement technique et de relèvement des métiers manuels, c'est que la France doit consentir un grand effort de travail pour maintenir sa production et par conséquent son emploi et son pouvoir d'achat. Ce n'est pas en diminuant le travail d'une manière aveugle que l'on réduit le chômage. Bien au contraire !

Quand nous poursuivons, en évoquant la participation et la promotion qui marquent un effort de solidarité, nous ne fabriquons pas sur des sujets idéologiques ; nous disons que le prix de l'heureux épanouissement de la personne par les loisirs, par les vacances et même par la culture se paie en une monnaie qui se nomme travail et solidarité sociale. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Vous vous attendez à mon cinquième point. Si je l'évoque une fois de plus, c'est que rien n'est possible en France sans croissance démographique. Ce n'est pas une exigence japonaise, ce n'est pas une exigence américaine, ce n'est même pas une exigence allemande ; ce n'est naturellement pas une exigence des pays arabes. C'est une exigence pour certains autres pays, notamment les pays de l'Europe de l'Est. C'est surtout, une exigence de la nation française, celle qui nous importe.

Je serais tenté de vous dire, monsieur le ministre délégué, que les hausses des prestations familiales sont les seules hausses qui n'ont pas un caractère inflationniste, que les naissances sont la seule relance par la consommation qui n'ait pas non plus un caractère inflationniste, enfin que l'augmentation du nombre des producteurs est pour nous, à terme, la seule chance de maintenir notre pouvoir d'achat, ne serait-ce que par la législation sociale.

A cet égard, comme le rappelait M. Papou hier, il y a, en paroles, un progrès sur les idées fausses dont nous avons été abreuvés depuis dix ans. Mais en fait, on dépense de l'argent

pour tout et, après, on est surpris de ne plus en trouver pour la mère de famille. Ce n'est pas ce budget qui m'apportera un démenti.

Priorités économiques, protection-expansion, politique des coûts de revient, effort de travail et de solidarité, démographie. Il est donc une politique économique et sociale adaptée à l'état de guerre.

Le Gouvernement, le Premier ministre, vous-même, avez le mérite d'avoir ouvert une voie.

Certes, la période électorale n'est pas facile. Elle est l'époque bénie pour les contrevérités. Je dois dire que cet été le pauvre peuple en a entendu. On lui a fait bonne mesure. Mais, au-delà des élections, il va falloir élever le débat et, surtout, élever la nation au-dessus d'elle-même.

Ne disons plus, mes chers collègues, que c'est un mauvais moment à passer ! Ce n'est ni un bon ni un mauvais moment ; c'est une nouvelle période de notre histoire. Ne disons plus que nous serons sauvés par l'économie américaine ou l'économie allemande, par le marché européen ou le marché africain ! Nous ne serons sauvés par personne d'autre que par nous-mêmes.

Que l'opposition cesse de dire que nous serons sauvés par les nationalisations ou par l'augmentation — inouïe — du nombre des fonctionnaires ! C'est une augmentation des coûts de revient qui pèserait lourd sur l'économie française et nous affaiblirait. Que l'opposition cesse de dire que nous serons sauvés par une relance générale de la consommation ! Nous le savons, c'est le chômage qui serait au bout de la route. Ni le collectivisme ni le renoncement à l'effort ne sont des remèdes. Ce qu'il faut à la France, en raison de ce qu'est désormais l'économie mondiale et de la guerre dont elle est le champ de bataille, c'est une politique économique qui fera de nous un pays parmi les vainqueurs de cette compétition dont — j'y insiste — les aspects sauvages l'emporteront de plus en plus.

Mes chers collègues, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la France a méconnu la révolution industrielle et démographique de l'Europe et de l'Occident. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, elle a souffert d'épreuves militaires inouïes devant lesquelles elle est arrivée affaiblie et qui l'ont affaibli encore un peu plus. Pour cette fin de siècle et sans doute le début du suivant, elle est confrontée à une nouvelle révolution industrielle et démographique qui saisit cette fois la plus grande part du monde dans une atmosphère de compétition qui, à l'instar d'une guerre, laissera des vainqueurs et des vaincus, des forts et des faibles. Ce sera l'honneur et la gloire des premières années de la V<sup>e</sup> République et, pour tout dire, des dix ans auxquels a présidé le général de Gaulle d'avoir hissé la France au niveau de cette confrontation qui s'annonçait. Est-il candide de penser que, face aux déviations intellectuelles, aux appels à la démission nationale, aux idées fausses ou simplement démagogiques, au snobisme des renoncements, la classe politique française — c'est-à-dire nous-mêmes — soit en mesure de prendre la tête d'une politique de courage et de redressement, alors que notre pays, qui fut un temps lassé de l'autorité et de la grandeur, est prêt, de nouveau, à comprendre le grand langage national où l'effort, soutenu par la justice, lui ouvre à la fois les portes de la prospérité et celles de la fierté ?

Le présent budget, tel qu'il est, n'alourdit pas l'héritage financier. C'est ce dont vous pouvez vous féliciter. Mais elle est encore longue la voie de l'assainissement, du redressement et du rayonnement.

Pour que soit choisie la voie de l'effort national, j'ai souvent, de cette tribune, lancé un appel. Je le renouvelle.

Je puis le faire car la tradition de ceux au nom desquels je m'exprime se scie et de bien d'autres, sur les bancs de cette assemblée, est d'accepter et même de souhaiter que la France suive cette voie, je veux dire la voie de l'effort accompagné par la solidarité, comme elle le fit au lendemain de l'invasion, comme elle recommença de le faire il y a bientôt vingt ans.

Qu'importe le sourire des sceptiques, qu'importe l'optimisme des fats, qu'importe l'insouciance des ambitieux, qu'importe l'isolement, et même la baisse des sondages ! Malgré certaines apparences, nous savons — et vous le savez aussi — que, dans cette enceinte, comptent d'abord — et la voie fût-elle difficile — la prospérité publique, le bien public, le salut public. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Mme le président. La parole est à M. Bouilloché.

M. André Bouilloché. Madame le président, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'Etat au budget, mes chers collègues, on a dit que toute la politique d'un gouvernement

est dans son budget. Ce jugement simpliste comporte une part d'exagération. Mais l'addition du discours du Premier ministre et des documents budgétaires donne une assez claire notion du sort que le Gouvernement réserve aux Français, au moins jusqu'en mars prochain.

Ce budget est tout à fait dans la ligne de ceux qui l'ont précédé. Inspiré du capitalisme libéral le plus classique, il se situe bien dans le cadre des recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques de 1976, qui préconisaient une expansion économique modérée, soulignaient que les gouvernements ne devaient pas sacrifier leur politique de lutte contre l'inflation à l'amélioration des niveaux d'emploi et que les ressources devaient être redistribuées de manière à améliorer la balance des paiements et à accroître les investissements productifs, limitant ainsi les possibilités d'accroissement de la consommation. Cette politique, qui aboutit à faire supporter aux travailleurs le poids de la crise, a été critiquée, sur le rapport que je lui présentais lundi dernier, par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Mais c'est celle que vous suivez et que votre budget traduit, monsieur le ministre.

Budget artificiel, arbitraire, inadapté, sans imagination; les qualificatifs ne manquent pas à son sujet. Mais surtout ce qui le caractérise, c'est le manque de sincérité et le manque de justice.

Manque de sincérité dans le choix d'hypothèses économiques qui ne reposent sur rien de sérieux. Quelles bases solides pouvez-vous donner à la progression de 4,5 p. 100 du produit intérieur brut que vous mettez en avant? Déjà, pour 1977, vous aviez prévu 4,8 p. 100 et vous avez été obligé de rajuster vos prévisions à 3,5, puis à 3 p. 100. Pourquoi en serait-il autrement cette année?

En effet, un des seuls vrais succès que l'on vous reconnaisse est la restauration du profit des entreprises par la diminution des coûts salariaux.

« Les profits se portent bien », écrit un périodique qui ne passe pas pour être hostile au monde des affaires. Mais le pouvoir d'achat des travailleurs, lui, stagne ou diminue. Ce n'est donc pas la consommation qui sera le moteur de l'expansion que vous prévoyez. Sera-ce l'exportation? Nous serions là en pleine utopie de votre part, car chacun sait que la crise et, en particulier, la nécessité de régler la facture pétrolière ont conduit chaque nation à chercher à exporter chez le voisin et que, mis à part le cas particulier du Japon, il s'ensuivit un blocage général. Aussi les investissements productifs ne reprennent-ils pas d'une façon significative, puisqu'il reste des capacités de production inemployées et que la demande n'augmente pas.

En fait, la progression de la formation brute de capital fixe des entreprises est restée très faible sur les quatre dernières années, avec une moyenne à peine supérieure à 1 p. 100 par an, alors que le même chiffre pour les grandes entreprises nationales était supérieure à 11 p. 100 par an. Je note en passant que le Gouvernement ferait bien de réfléchir à ces chiffres avant de déclarer la guerre aux nationalisations.

Quant au taux de croissance que vous prévoyez, il devrait d'autant plus être étayé solidement qu'il est en contradiction avec les prévisions de tous les analystes internationaux. Tout économiste sérieux devrait être sensible à ces arguments.

Il faudrait aussi être plus sincère en ce qui concerne l'endettement extérieur de notre pays. Vous vous félicitez de la bonne tenue du franc et nous nous en réjouissons également. Mais, si je reprends les propos tenus hier par le Premier ministre, je constate que le franc se tient bien essentiellement par rapport au dollar, mais que celui-ci baisse, au moins autant pour obliger le yen à remonter qu'à cause du déficit du budget américain. Le franc est fortement déprécié par rapport au mark, au franc suisse, au yen. Si une hausse du prix du pétrole nous menace, n'est-ce pas en fonction de cette dépréciation jumelée à celle du dollar, monnaie dans laquelle ce produit est payé? Le triomphalisme gouvernemental appelle donc des nuances.

Je me demande aussi s'il n'y a pas une présentation quelque peu fallacieuse dans le fait de mettre en avant la stabilité de nos réserves de devises et de passer sous silence la croissance de l'endettement extérieur de nos entreprises, en particulier nationales, qui s'est augmenté de plus de 65 milliards entre 1974 et 1977. Encore, dans le solde de cet endettement, devrait-on distinguer entre les devises fortes et les créances que nous détenons en monnaies peu appréciées. Nous vous demandons de nous donner des éclaircissements sur ce point.

Reste la question du déficit budgétaire actuellement affiché à un peu moins de neuf milliards. Or, M. Barre disait il y a un an à cette tribune : « Si l'on aborde un exercice budgétaire avec un découvert, on peut être sûr que le résultat ira bien au-delà du découvert envisagé, quel que soit le sentiment que l'on ait du contrôle que l'on peut exercer sur les dépenses publiques ».

Je voudrais que le Gouvernement mette un peu de logique dans ses déclarations. Le budget de 1977 était présenté en équilibre et accuse aujourd'hui un déficit prévu de 16 milliards de francs. Pour qu'on s'en lie une à 9 milliards en 1978, il faut que M. Barre récusé sa déclaration de l'année dernière ou alors qu'il admette que le déficit contenu potentiellement dans son budget est très supérieur à ce qui est prévu. Faute de tels éclaircissements, la sincérité du Gouvernement se trouve mise en cause.

Ce n'est pas que nous vous reprochions le fait même d'un déficit — l'équilibre budgétaire, nécessaire en période longue, peut être réalisé sur une série de plusieurs exercices. Mais il serait bon de montrer comment ce déficit sera couvert de façon non inflationniste, alors que, pour les deux années 1975 et 1976, la création monétaire ou quasi monétaire par le Trésor a atteint 45 milliards dont le caractère inflationniste n'est pas niable.

Mais surtout, le déficit que vous nous présentez est subi et non voulu. On aurait pu concevoir que, à l'instar des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale ou du Japon, le Gouvernement, conscient de la nécessité de relancer la croissance par l'intérieur, mette volontairement son budget en déficit de 2 ou 3 p. 100 du produit intérieur brut. Tel n'est pas le cas. Les 9 milliards qui représentent 0,5 p. 100 du produit intérieur brut n'auront aucun effet de relance, alors que, simultanément, la commission de la Communauté économique européenne et même l'O. C. D. E. proclament la nécessité pour les gouvernements d'utiliser les armes à leur disposition, et en particulier l'arme budgétaire, pour mener une politique de relance. Vous, vous restez obstinément sur votre ligne qui est celle de la priorité absolue donnée à la lutte contre l'inflation.

Vous n'êtes donc plus en si bonne compagnie que vous le disiez hier. Si le Premier ministre avait été mieux informé, cela lui aurait évité de présenter les choses de façon inexacte.

Malgré cette priorité donnée à l'action anti-inflation, vos résultats sont bien pauvres en matière de lutte contre la hausse des prix. Car, en vertu du libéralisme auquel vous êtes si attachés, vous ne vous donnez pas les armes nécessaires pour surveiller les prix et vous faites confiance à un système contractuel qui, tel que vous l'administrez, a fait la preuve de ses limites. Et cependant, malgré ces limites, vous vous apprêtez à l'abandonner, considérant sans doute que c'est encore faire trop de peine à ceux qui vous ont mis en place et qui vous soutiennent.

Votre rapport fait état d'une hausse de 9,3 p. 100 en 1977, alors que celle de 1976 avait été de 9,9 p. 100 et la précédente de 9,6 p. 100.

J'ai été très surpris du côté sélectif de la présentation de M. Barre sur ce point. Il nous a dit : « Le chiffre de 9,9 p. 100 en 1976 n'a été obtenu que par le blocage des prix, alors qu'en 1977 il n'y a pas de blocage ». Mais il a totalement passé sous silence la baisse de deux points de la T. V. A. au 1<sup>er</sup> janvier 1977 qui prit le relais. La mémoire du Premier ministre serait-elle à l'éclipse?

Quoi qu'il en soit, le résultat ne justifie pas qu'on pavoise : 9,3 p. 100 au lieu de 9,9 p. 100! Était-ce la peine de prononcer tous ces blocages, de provoquer tant de chômage pour gagner, au mieux, 0,6 point d'inflation?

La comparaison fait apparaître le côté dérisoire de vos affirmations. Car vous avez mis le pays dans une situation typique de stagflation : très faible croissance de la P. I. B.; stagnation de la production industrielle qui, en quatre ans et demi, de 1973 à juillet 1977, a augmenté au total de 8,5 p. 100; arrêts presque total de la progression du pouvoir d'achat des salaires.

C'est dans ces conditions que vous avez renoncé à toute action de réformes des structures, vous condamnant ainsi à reconnaître votre impuissance à changer les choses dans ce pays qui y aspire pourtant si profondément.

Deux causes sont à l'origine d'une telle situation : d'une part, le poids considérable des forces conservatrices qui soutiennent le Gouvernement et sa majorité, forces où le patronat joue un rôle essentiel; d'autre part, la croyance presque mystique du Premier ministre aux vertus de la concurrence, croyance due sans doute à ce que le libéralisme libéral théorique, n'existant pas dans les faits, s'est depuis longtemps réfugié à l'abri de quelques chaires universitaires.

Le caractère injuste du budget, nous le trouvons d'abord dans des dispositions fiscales.

Il est inadmissible que, la hausse de l'indice des prix étant prévue dans une fourchette de 9,3 à 9,8 p. 100, les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ne soient relevées que de

75 p. 100. En effet, l'impôt étant payé sur les revenus de 1977, c'est bien la hausse des prix de 1977 sur 1976 qui doit être prise en compte, et non celle prévue de 1978 sur 1977. L'article 40 de la Constitution nous empêche de proposer un amendement satisfaisant, mais nous protestons solennellement contre cette mesure inique et arbitraire qui va frapper tous les assujettis à partir des tranches les plus basses.

Quant aux retraités, vous ne leur accordez pas la déduction de 10 p. 100 à laquelle ils devraient avoir droit et que nous proposons de leur appliquer sous réserve d'un plafond de 7 000 francs. Cette revendication aurait dû être satisfaite depuis longtemps, car il paraît raisonnable et juste d'aligner les frais du troisième âge sur les frais professionnels forfaitaires et l'on ne peut à la fois tenter de circonvenir les personnes âgées par de beaux discours et refuser de satisfaire leurs revendications les plus légitimes.

En fait, votre budget ne comporte aucune amorce de réforme fiscale. Les conclusions que l'on pourrait tirer du travail considérable fourni par le conseil des impôts sont entièrement laissées de côté. Mis à part quelques dispositions mineures qui semblent davantage avoir été insérées pour satisfaire quelques catégories d'électeurs qu'avoir pour origine un souci de lutte contre l'injustice, on ne trouve trace d'aucun désir de rendre notre système fiscal plus équitable, en particulier à l'égard des petits contribuables.

L'essentiel des ressources nouvelles est assis sur ce qu'on pourrait appeler le manies familiales des Français — automobile, alcool, tabac — et sur un prélèvement discret et léger sur les banques. Tout cela ne décèle pas un courage gouvernemental excessif.

Il est particulièrement instructif, en ce qui concerne l'augmentation du prix des carburants, de s'interroger sur les motivations du calendrier prévu. Pourquoi une hausse le 1<sup>er</sup> février? Vous m'avez dit, monsieur le ministre délégué, qu'une telle hausse ne pouvait se faire le 1<sup>er</sup> janvier pour des raisons techniques, en particulier d'inventaire. Une conséquence heureuse pour le Gouvernement, c'est que l'incidence sur l'indice des prix ne se fera sentir qu'en février, et que l'indice de février ne sera connu qu'après les élections.

J'étais prêt à admettre la bonne foi du Gouvernement quand je me suis aperçu que les lois de finances pour 1974 et 1976 avaient comporté des hausses de carburant prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier à zéro heure. La preuve est ainsi apportée que le Gouvernement fait une politique de l'indice et que le Premier ministre n'hésite pas à se compromettre dans une manipulation peu honorable.

D'ailleurs, vous récidivez lorsque vous nous annoncez que des hausses des tarifs des services publics auront lieu au printemps, c'est-à-dire après cette période des élections que vous redoutez tant.

**M. Robert Boulin**, ministre délégué à l'économie et aux finances. Moins que vous.

**M. André Bouloche**. Je souhaite aussi que le Gouvernement soit vigilant en ce qui concerne les banques car la commission des finances a rejeté un amendement déposé par mon groupe prévoyant que le prélèvement, en 1978, ne pourrait être déduit de l'impôt sur les sociétés.

On voit bien que si cette disposition n'était pas instaurée, les établissements bancaires récupérerait en 1979 la moitié du prélèvement payé en 1978, soit 450 millions de francs. Je doute que le Gouvernement ait l'intention de faire ce cadeau aux banques, mais s'il en était autrement, il serait bon qu'il nous éclaire.

Injustice aussi que cette hausse des crédits d'équipement des budgets civils — fonds spécial d'investissement routier et P.T.T. exclus — dont les autorisations de programme ne suivent pas la hausse des prix et dont les crédits de paiement ne font qu'éponger les autorisations de programme de 1977.

Il s'agit, la plupart du temps, d'équipements collectifs qui profitent aux plus défavorisés, et dont on constate que les autorisations de programme, entre 1973 et 1978, n'ont même pas suivi la hausse des prix.

En fait, les collectivités locales sont de plus en plus conduites à prendre le relais, mais, compte tenu de la situation catastrophique dans laquelle l'Etat a mis leurs finances, cela leur est de plus en plus difficile.

Un exemple illustrera mon propos. Par un souci de perfectionnisme, la loi du 29 juillet 1975 avait prévu que le montant des exonérations de taxe professionnelle devait être inscrit dans les budgets locaux à la fois en dépenses et en recettes.

Cette obligation a été supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain par une loi ultérieure, mais, en 1976 et 1977, de nombreuses erreurs ont été commises du fait de l'imprécision des indications données aux maires par les préfetures.

En conséquence, des sommes sont maintenant réclamées aux villes par les trésoreries générales, sommes qui mettent les finances communales dans l'embarras alors que la responsabilité de la situation incombe au pouvoir central et à ses agents.

Nombre de maires apprécieraient que le Gouvernement décide de supporter les conséquences de ses propres erreurs et verse des subventions d'équilibre aux communes touchées, comme cela a été le cas, semble-t-il, dans la région de Bordeaux. Une déclaration en ce sens serait la bienvenue.

Mais le problème des finances locales et de leur déficit global demeure non résolu, et il y a là un grave sujet d'inquiétude.

Dans une France malade du chômage, avez-vous cherché à donner à votre budget, sur une échelle forcément limitée, la valeur d'un exemple de lutte contre le sous-emploi? Il n'en est rien. Vous annoncez à peine plus de créations d'emplois qu'en 1977 et nettement moins qu'en 1976. En fait, hors P.T.T., les administrations n'embaucheront pas plus de 10 000 personnes en 1978, et le sort des 20 000 vacataires embauchés en fonction du plan de mai 1977 ne paraît pas réglé.

Il ne faut pas s'étonner d'une telle désinvolture à l'égard d'un problème aussi grave, puisqu'elle ne fait que refléter au niveau des effectifs de la fonction publique le caractère accessoire que le Gouvernement attribue à l'emploi dans sa politique économique. Le Premier ministre a eu raison de s'abstenir de tout triomphalisme dans ses commentaires et de ne pas s'appuyer sur les toutes récentes statistiques de septembre. Mon ami Josselin montrait hier combien l'interprétation du prétendu « coup de frein » de M. Beullac doit être faite avec précaution.

M. Barre déclarait avoir trouvé 20 p. 100 de faux chômeurs statistiques. Mais à quel pourcentage évalue-t-il ceux qui souhaiteraient travailler et qui ne sont pas inscrits? A-t-il mesuré l'impact des opérations de délestage comme celle qui permet de radier un chômeur simplement parce qu'il refuse un stage?

Quand je l'ai entendu préconiser hier « un emploi durable », je me suis demandé s'il s'agissait du même homme que celui qui avait mis sur pied une politique de vacataires, de stagiaires, d'apprentis, tous emplois éminemment précaires.

Dans les cercles gouvernementaux et patronaux, qui sont si souvent les mêmes, on verse beaucoup de larmes de crocodile sur le chômage des jeunes, mais on cherche surtout à éviter que la situation ne devienne véritablement explosive avant les élections.

D'où tous ces artifices, à commencer par la prétendue création par le patronat de 300 000 emplois pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans avant la fin de l'année, qui a donné lieu à une énorme propagande publicitaire. Mais ces emplois s'apparentent à une peau de chagrin car même les 153 600 offres que le C. N. P. F. déclarait avoir recensées pour les jeunes ne se retrouvent pas dans les chiffres.

En réalité, on a joué sur les définitions et sur les chiffres et mêlé allègrement les créations, les embauches, les remplacements, les stages, les contrats, que sais-je encore, tout cela pour voler au secours de MM. Giscard d'Estaing et Barre et pour sauver la droite en péril.

Si l'on essaye de prendre un peu de hauteur et d'examiner quelle a été, en matière économique et sociale, l'activité du Gouvernement et de l'Assemblée pendant la législature qui va se terminer, on est frappé de voir la multitude des plans qui se sont succédés depuis 1973. J'en ai pour ma part dénombré au moins six, tous accompagnés de déclarations gouvernementales pleines de promesses et d'ambitions.

Décembre 1973: plan général de lutte contre l'inflation. Résultats à peu près nuls: l'économie entre en surchauffe.

Juin 1974: plan de refroidissement. Premier objectif: ramener l'inflation au-dessous de 1 p. 100 par mois avant la fin de l'année. Résultat: ralentissement en fin d'année. Deuxième objectif: réduction du déficit commercial mensuel. Résultat: aucune amélioration en 1975 par rapport à 1974. Troisième objectif: maintien de la croissance et de l'emploi. Echec complet, la croissance en 1974 chute de moitié et il y a en fin d'année 50 p. 100 de chômeurs de plus qu'un an auparavant.

Printemps 1975: plan de relance, modeste, destiné à profiter d'une reprise en R. F. A., mais celle-ci n'a pas lieu.

Septembre 1975 : grande relance par la consommation et les investissements. Trente milliards de francs de déficit budgétaire. Résultats : pour les investissements dans l'industrie, l'effet est net, mais très temporaire ; pour la consommation des ménages, échec : la croissance de cette consommation au cours des trois trimestres commençant en septembre 1975 est inférieure à ce qu'elle avait été au cours des trois trimestres antérieurs.

Septembre 1976 : nous arrivons aux mesures qui constituent ce que l'on a appelé le plan Barre. Les seuls objectifs atteints sont la stabilité du franc et la restauration du taux de profit. Le taux de croissance visé n'est pas atteint, pas plus que l'objectif de réduction de l'inflation. Le nombre des chômeurs augmente considérablement. Le commerce extérieur ne s'améliore qu'à proportion de la stagnation.

Avril 1977 : programme pour l'emploi. Objectifs : mobiliser toutes les possibilités d'offrir un emploi aux jeunes aux moindres frais pour les entreprises, mieux préparer les demandeurs d'emploi à l'exercice de leur futur métier. Résultats : le chômage continue d'augmenter, la part des jeunes dans les demandes d'emploi reste rigoureusement la même de septembre 1976 à septembre 1977.

Si j'ajoute à cette fastidieuse, mais édifiante énumération la déclaration incantatoire du Président de la République à Carpentras, le 8 juillet dernier : « Ainsi, à la fin de cette année, la France sortira à la fois de la crise et de l'inflation, sans drame », la boucle est bouclée.

Des mots, toujours des mots pour camoufler l'impuissance et l'immobilisme. Le Président de la République et ses gouvernements successifs tablent vraiment sur le manque de mémoire des Français, mais comment croire que ceux-ci vont accueillir avec une bienveillance inlassable cette avalanche de décisions sans résultats, de promesses jamais tenues, de raisonnements en apparence impeccables et qui se révèlent inapplicables, pour aboutir à une dégradation constante des conditions de vie des citoyens ?

Si vous me permettez un retour en arrière, je voudrais évoquer d'une façon plus approfondie le premier des plans que j'ai cités : celui du 5 décembre 1973, dit « plan général de lutte contre l'inflation ».

Le ministre des finances qui le présentait était l'actuel Président de la République. Il s'exprimait alors en ces termes :

« Pour avoir demain les moyens de protéger l'emploi, il faut ralentir aujourd'hui la hausse des prix. C'est donc une opération en deux manches : gagner la stabilité pour garantir l'emploi ». Suivait une stratégie selon laquelle les prix seraient jugulés au premier semestre 1974 et l'emploi protégé au deuxième.

L'histoire est donc une fois encore un perpétuel recommencement ! N'est-ce pas exactement le même langage que M. Barre nous a tenu hier à cette tribune ? Lutter d'abord contre l'inflation et engranger ensuite les conséquences heureuses que cette lutte victorieuse ne manquera pas d'avoir sur le chômage. M. Barre aurait-il entendu, à quatre ans de distance, la voix de son maître ?

Mais voyons comment celui-ci a réussi dans sa tentative vieille de quatre ans. Les prix à la consommation ont augmenté de 8,4 p. 100 au premier semestre 1974 et de 6,3 p. 100 au second semestre, soit une hausse annuelle de 15,2 p. 100. Quant au sous-emploi, le nombre des chômeurs est passé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1974 de 422 000 à 660 000, soit plus de 50 p. 100 d'augmentation sur un an. Echec complet donc, mais qui ne décourage pas le Gouvernement de persévérer dans cette voie.

Le discours du Premier ministre a été révélateur à cet égard : la politique menée jusqu'ici a été une politique d'agression à l'égard des travailleurs. Eh bien ! cette agression va continuer et même s'aggraver. Cette norme de 6 p. 100 dont M. Barre a dit qu'elle n'était pas une référence, mais un guide pour la puissance publique, ce qui ne veut proprement rien dire quand les hypothèses économiques prévoient une hausse des prix de 7,5 p. 100, cette norme va surtout servir d'argument aux entreprises pour s'opposer aux demandes d'augmentation de salaires justifiées de leur personnel.

Si j'en crois le Premier ministre, ce ne serait que justice, puisqu'il est allé hier jusqu'à imputer une part de la responsabilité du chômage aux travailleurs qui auraient exigé des hausses de rémunération excessives.

D'ailleurs, l'exposé des motifs du budget nous avait bien prévenus : le pouvoir d'achat des ménages a continué à augmenter à un rythme excessif. Les Français sont trop heureux !

Le bon professeur d'économie politique qui, de concert avec le Président de la République, nous gouverne les rappelle paternellement à l'ordre.

Oh, pas tous de la même façon !

Aux travailleurs, la surcharge des basses tranches de l'impôt sur le revenu, la « norme » de 6 p. 100 en 1978, l'insécurité de l'emploi et le chômage croissant.

Aux privilégiés de l'économie, le relèvement du plafond de l'impôt sur le revenu de 25 p. 100, au lieu de 7,5 p. 100 pour les salariés, la perspective du déblocage des prix au milieu de 1978, l'abandon de la taxation des plus-values boursières, la renonciation à tout impôt sur les grandes fortunes.

Ce n'est même plus une politique des revenus car les revenus non salariaux en sont exclus, c'est une politique anti-salariés. La philosophie du Gouvernement, digne du XIX<sup>e</sup> siècle, est en somme la suivante : bloquons les salaires et laissons faire la concurrence ! Qui aurait cru qu'en 1978 on en serait là en France ?

Les Français ne sont pas dupes de ce langage trompeur, monsieur le ministre, et ils se rendent bien compte que, derrière votre politique, il y a l'intérêt, non pas de la France, mais des grands groupes d'affaires. C'est pour éviter de leur déplaire que le Plan n'est pas exécuté, alors qu'il avait été réduit à sa plus simple expression et que le Gouvernement avait juré ses grands dieux que les programmes d'action prioritaires seraient poursuivis quoi qu'il arrive.

C'est dans les moments de crise qu'une grande volonté nationale est particulièrement nécessaire. Vous nous annoncez, au contraire, que vous allez apporter au Plan les « nécessaires adaptations ». Placés dans votre bouche, on sait ce que ces mots veulent dire ! Il faut dire adieu à toute planification véritable.

En fait, bien retranché derrière vos grands principes capitalistes libéraux, vous pilotez à vue, comme vos prédécesseurs. Vos méthodes sont souvent curieuses, d'ailleurs. C'est ainsi que la grave crise qu'ont connue les équipements, en particulier ceux des collectivités, en 1977, provient des instructions données par vos services quant à la régulation intra-annuelle. Malice suprême du Gouvernement en matière de freinage ou incapacité à gérer ? Je ne sais. Mais les élus locaux n'ont pas apprécié.

Dans ce contexte où l'on n'intervient efficacement sur rien, sauf sur les salaires, les réformes de structures annoncées par M. Barre en septembre 1976, dans son plan, ont été passées par profits et pertes. Il y a renoncé, bien qu'il soit de plus en plus urgent d'y procéder.

Aussi la France reste-t-elle toujours aussi rigide et les finances publiques s'en ressentent. Leur délabrement s'accroît, les déficits cumulés du budget de l'Etat, de la sécurité sociale et des collectivités locales aboutissent à un endettement dont la masse s'alourdit dangereusement.

Il faudra bien, en mars 1978, faire le bilan de la situation dans laquelle les cinq ans de législature qui se termineront auront laissé la France. Nous le ferons, quoi qu'il arrive, car les Français doivent pouvoir situer clairement les responsabilités.

Quant à nous, nos propositions sont connues.

Nous ne reculons pas devant les réformes structurelles nécessaires pour que notre pays sorte de sa sclérose et se prépare à entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle comme un grand pays moderne, apte à tenir sa place dans un monde où les échanges sont et doivent rester ouverts.

Réforme fiscale, réforme de la législation sociale, extension du secteur public, planification démocratique, politique industrielle figurent parmi les points forts du programme commun de gouvernement de la gauche, dûment actualisé, que les socialistes proposent aux Français pour sortir le pays de la crise autrement que par l'incantation et le maintien des privilèges.

Votre budget, monsieur le ministre, définit une politique strictement inverse. C'est l'instrument de la domination d'une classe, celle des grands intérêts capitalistes et de l'oppression des travailleurs par la diminution, sciemment recherchée, de leur niveau de vie et par le chômage.

Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche votera contre le projet de budget pour 1978. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Mme le président. La parole est à M. Montagne.

M. Rémy Montagne. Mesdames, messieurs, après ce langage de passion, je voudrais tenir un langage de raison.

D'emblée, je déclarerai que ce budget nous apparaît comme réaliste, honnête et sage. Il est réaliste sur le plan économique, il est honnête sur le plan social, il est sage sur le plan politique.

Cet éloge global que je vais avoir l'honneur, au nom de mon groupe, d'explicitier, ne m'empêchera pas de dire, sur un certain nombre de points, quelles réserves ou même quelles critiques me paraissent devoir être exprimées.

C'est l'honneur et l'avantage de la discussion parlementaire que de nous permettre d'approuver des mesures de courage qui sont proposées dans la difficulté et, dans le même temps, de suggérer des modifications qui, sans fausser l'allure du budget, paraissent mieux préparer l'avenir ou mieux répondre à certaines préoccupations des Français.

En premier lieu, le budget est réaliste sur le plan économique.

Il tient tout d'abord le plus grand compte de l'environnement international actuel. Le tableau n'est pas à refaire : M. le Premier ministre l'a fait hier excellentement. Nous sommes entourés de pays qui, comme nous, vivent dans l'incertitude, qui, comme nous, combattent les mêmes maux et, au premier rang, l'inflation et le sous-emploi.

Prétendre régler nos problèmes économiques sans nous référer à la situation réelle de ceux avec lesquels nous sommes étroitement liés serait une folie, folie dans laquelle semblent tous les idéologues qui rédigent des programmes sur le papier et dont les vertus sont aussi illusoire, mais moins sympathiques, que celles de la flûte enchantée ! (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Faut-il redire qu'en dehors d'un impossible ghetto, l'on est contraint, dans le monde dur, tel qu'il est aujourd'hui, tel que le décrivait tout à l'heure M. Michel Debré, de mesurer ce qui est ou n'est pas possible, compte tenu en particulier des réactions qu'auraient les autres nations en face de mesures qui nous apparaissent souhaitables dans l'intérêt national.

Dans vos prévisions, vous tenez manifestement le plus grand compte de ce contexte.

J'ajoute que nous devons nous féliciter de ce que si, dans le passé, la santé économique de la France a été souvent mauvaise, alors que l'environnement international était acceptable, nous constatons aujourd'hui que, dans un monde largement en crise ou largement en guerre économique, comme vient de le dire M. Michel Debré, la France tient, sur bien des points, une position meilleure que celle de nombreux pays industrialisés.

Certains, il est vrai, ont fait mieux et ont accompli des efforts que, psychologiquement au moins, nous n'étions pas à même de réaliser. Mais, disons-le, dans l'ensemble, nous sommes loin de faire mauvaise figure.

Votre réalisme vous a conduit à maintenir deux priorités qui apparaissent en filigrane tout au long de ce budget.

La première priorité est celle de la stabilité du franc. Souligner l'importance d'une monnaie stable est sans doute une rengaine. Mais alors que, trop souvent, dans le passé, nous avons proclamé notre volonté de lutter contre l'inflation, il faut bien convenir que l'actuel Gouvernement est du petit nombre des gouvernements qui, dans ce domaine, auront eu la persévérante résolution qui, seule, permet d'atteindre des résultats.

Et, ce que votre politique des revenus a d'assez étonnant, c'est qu'elle a obtenu des résultats tangibles à l'aide d'une austerité toute relative.

Certes, il n'est jamais agréable de voir la courbe des revenus, non pas décliner comme cela s'est produit en République fédérale d'Allemagne, mais se stabiliser comme cela s'est produit chez nous.

Il est remarquable que, peu à peu, la population de notre pays ait accepté votre point de vue et sentie de plus en plus que l'élévation du revenu nominal fausse compagnie, au moins en partie, au pouvoir d'achat réel.

Que de batailles syndicales pour l'élévation des rémunérations se sont transformées, dans le passé, en victoires à la Pyrrhus. Cela, les travailleurs de notre pays, en dépit des clameurs poussées en vue de les encourager à la lutte, le comprennent profondément et adhèrent de plus en plus nombreux à la politique qu'incarne actuellement le Premier ministre.

Ils comprennent, aujourd'hui, qu'on ne peut avoir des revenus qui croissent plus vite que le P.I.B. — le produit intérieur brut — et que l'accroissement de la masse monétaire sur le marché fait flamber les prix comme si l'on jetait de l'huile sur le feu.

Pour l'Etat — et alors que chaque Français s'adresse à lui pour demander un soutien ou une aide — cela implique évidemment aussi un coup de frein aux dépenses de fonctionnement.

Il est, en effet, nécessaire que les dépenses publiques n'augmentent pas davantage que le P.I.B. C'est bien dans cette seule mesure que la France peut modérer ses prix et donc maintenir le pouvoir d'achat du franc.

Sur ce point, il convient de remarquer que nous atteignons la limite puisque nos dépenses augmentent, dans le budget actuel, de 12,47 p. 100, cependant que le P.I.B., pendant le même temps, doit tout juste augmenter de 12,6 p. 100. C'est mieux que dans le passé, spécialement dans un passé récent, où nous avons vu, à certains moments, les dépenses croître plus vite que le produit intérieur brut. Mais faut-il se féliciter de voir ce pourcentage si légèrement inférieur au seuil d'alerte ?

Notre inquiétude est d'autant plus grande que, vous le savez, les dépenses de fonctionnement des budgets civils de l'Etat ont déjà représenté, ces dernières années, environ 90 p. 100 de la masse totale des dépenses de ces mêmes budgets.

Ce fait crée, selon la forte expression de notre rapporteur général, une situation de « blocage budgétaire » à l'égard des initiatives qu'exigerait le service du pays, spécialement en fonction de son avenir.

Devant l'insistance de la commission des finances et l'amendement voté par elle réduisant de 5 p. 100 le montant du collectif du mois de décembre, votre prédécesseur, monsieur le ministre délégué à l'économie et aux finances, avait pris l'engagement de procéder avec détermination à une révision attentive du contenu des services votés. Qu'est-il advenu de cette résolution ?

Plus précisément, quelles mesures ont été prises dans la gestion des entreprises publiques pour qui l'aide de l'Etat suit une courbe ascendante, je dirais presque vertigineuse ? Passée de 12 milliards en 1972 à 20,8 milliards en 1975, elle est parvenue trois ans après, pour 1978, à 29,4 milliards ! Et ce chiffre est peut-être, ou plutôt sans doute, provisoire.

Comme le Gouvernement a constaté publiquement que les déficits d'exploitation ne pouvaient s'expliquer par les tarifs pratiqués, puisqu'ils ont évolué au même rythme que le niveau général des prix, il convient de revoir de près les méthodes de gestion.

En présence d'un accroissement des dépenses salariales, qui ne s'explique ni par la conjoncture ni par les résultats, le Gouvernement doit rappeler à certaines entreprises publiques qu'elles ne doivent pas continuer à demander aux contribuables de régler les factures de leurs générosités !

Au surplus, il est un montant de dépenses publiques qu'il serait périlleux de dépasser. Au-delà de 20 p. 100 du produit intérieur brut, on franchit une frontière qui sépare un Etat puissant d'un Etat envahissant et, pour tout dire, d'un Etat Minotaure qui dévore finalement tous ceux qu'il prétend aider.

Ce pourcentage de 20 p. 100 n'a guère été franchi ces dernières années et, notamment, depuis 1973. Sauf, dans le budget de 1977 — et nous savons que sa préparation était antérieure au plan Barre — où les dépenses de l'Etat ont augmenté de plus de points, et où l'on est parvenu au chiffre de 22,38 p. 100 du P.I.B.

Cette année, votre budget, je le reconnais, amorce, prudemment, une certaine désescalade puisque le pourcentage des dépenses publiques, ramené au P.I.B. est de l'ordre de 21,13 p. 100. Il est plus difficile de comprimer les dépenses que de les accroître ! Mais il faut pourtant revenir peu à peu à la barrière de 20 p. 100.

Votre deuxième priorité est le redressement de la balance commerciale.

Pour l'obtenir, il ne suffit pas d'importer à des prix raisonnables ; encore faut-il que, grâce à des prix concurrentiels, le rythme de nos exportations soit maintenu.

Or, précisément, lors des débats de l'an dernier, certains avaient annoncé que votre politique de restrictions et d'austérité entraînerait inévitablement une baisse de nos exportations. Il était sous-entendu que seule l'inflation serait, de la manière factice que l'on sait, un stimulant pour nos exportations. Et M. le Premier ministre le rappelait hier dans son discours.

Or, précisément, en dépit du premier recul de la progression inflationniste, nos exportations ont, cette année, progressé d'environ 6,6 p. 100 cependant que nos importations, elles, il est vrai, ne progressaient que de 1,1 p. 100. Nous avons aussi pu noter avec satisfaction ce redressement vers l'horizontale du fléau de notre balance commerciale.

Toutefois, un léger déficit de cette balance, subsiste. Et ce n'est pas à vous, monsieur le ministre délégué, que je dois dire combien il est un signe important, à la fois sur le plan de la lutte pour notre indépendance et sur celui de notre combat contre l'inflation.

Mais, où la difficulté extrême de votre tâche apparaît, c'est lorsque l'on constate que le déficit extérieur accompagne presque inéluctablement l'augmentation du taux de croissance et que, de même, un ralentissement ou un arrêt de la croissance facilitent le redressement de la balance.

Et la tentation est grande, pour diminuer le déficit de la balance, d'agir en vue de freiner les importations, ce qui aboutit à affaiblir le taux de croissance ! Les statistiques, sur ce point, sont édifiantes, et nul ne peut croire qu'il s'agit là d'une simple coïncidence...

Votre choix d'un taux de croissance de l'ordre de 4,5 p. 100 pour 1978 est bon, mais il est à la limite du réalisme dont, je l'ai dit, est marqué votre budget. Au-delà, sous prétexte d'augmenter massivement les offres d'emploi et d'améliorer la situation sur le plan du chômage, vous auriez opté pour un taux élevé de l'investissement et pour des importations plus massives d'énergie et de matières premières. On peut être assuré qu'il en serait résulté à terme — et rapidement — un déficit très important de la balance extérieure et donc, finalement, un nouvel affaiblissement de la monnaie avec une hausse des prix intérieurs.

Pour sortir de ce cycle infernal, vous n'avez pas cherché la formule miracle : elle est sans doute introuvable depuis que l'opposition la possède et la garde jalousement !

Vous avez entendu placer le pays en face de ses responsabilités : vous avez demandé, d'une part, la réorganisation de notre appareil de production nationale et, d'autre part, la stabilisation des coûts, les deux étant étroitement liés.

Redonner un sang nouveau à la vie économique, c'est d'abord rendre aux entreprises qui en sont les cellules vivantes une capacité de se développer et de jouer leur rôle. Cela, en termes économiques, signifie qu'il est nécessaire pour ces entreprises de reconstituer leurs fonds propres.

Or, comme vous ne pouviez accepter l'accroissement des marges bénéficiaires de ces entreprises, sous peine de parvenir à une hausse des prix qui aurait annulé l'effet de toute votre politique, il vous a fallu leur demander d'accroître leur productivité et, au moins pour un temps, de stabiliser les rémunérations, l'Etat laissant entendre qu'il n'aggraverait pas les charges fiscales.

En ce qui concerne les rémunérations, nous constatons donc que, si leur stabilité est exigée sur le plan du maintien des prix à la consommation, elle est tout autant nécessaire pour enrayer la hausse des coûts à la production.

Et, pour cette raison, vous n'avez accepté les hausses de rémunérations que pour compenser la perte de pouvoir d'achat de la monnaie qui en serait résultée.

Sur ce terrain, difficile et miné, il semble bien que vous soyez en train de gagner un énorme pari que disaient perdu tous les augures sceptiques qui donnent le ton à l'information dans ce pays.

Nous devons donc vous en féliciter ! Mais nous devons aussi féliciter l'ensemble des salariés de France qui, en dépit d'excitations permanentes et même, dans certains cas, d'exhortations à une sorte de guerre sainte contre votre politique, ont résisté à ces appels. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Avec son vieux bon sens, notre peuple a su voir que le salut n'était pas dans les surenchères, mais dans l'acceptation d'une relative discipline.

Au surplus, l'exemple donné par les salariés, à l'encontre des directives de leurs organisations syndicales, sur ce terrain, est un exemple qu'il serait bon de faire méditer à tous ceux qui, en France, engagés dans la vie économique en tant que non-salariés, doivent s'en inspirer s'ils veulent que soit gagné le combat national de la lutte contre l'inflation ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Bien entendu, si la stabilité des coûts exige la stabilité des rémunérations, elle implique aussi la stabilité des prix des matières premières. Et, sur ce terrain, il faut espérer qu'une certaine sagesse régnera dans le camp de ceux qui fixent les prix des produits importés et plus spécialement des produits pétroliers. Les signes annonciateurs qu'a évoqués hier le Premier ministre nous inquiètent cependant.

Mais il devient de plus en plus évident qu'il faut encourager une attitude de sagesse par la mise en œuvre de sources d'énergie nouvelles. et, au premier rang, il faut bien placer l'effort pour l'énergie nucléaire.

Quels que soient les précautions à prendre et même, parfois, les coûts élevés — plus élevés qu'on ne l'avait dit — qu'impliquent ces précautions dans la production d'énergie à partir du nucléaire, il est évident que nous ne deviendrons libres que dans la mesure où nous apparaîtrons à la face du monde comme ne dépendant plus du seul bon vouloir des producteurs de pétrole, et je ne peux que m'associer sur ce point à ce qu'a dit, avant moi, M. Michel Debré.

Enfin, la stabilité des coûts exige non seulement une fiscalité raisonnable — et donc une compression des dépenses de l'Etat dont nous avons déjà parlé — mais également une stabilisation du prélèvement social.

Il s'agit là d'un problème extrêmement grave pour la vie des entreprises comme pour celle des assujettis. Car si l'on additionne le prélèvement du budget national à cet autre prélèvement obligatoire qu'est le prélèvement des cotisations sociales, on va aboutir déjà, pour l'année 1978, à un prélèvement global de 38,4 p. 100 du produit intérieur brut.

Ainsi, on dépasse les limites au-delà desquelles il devient impossible d'investir et même d'agir sur le plan de la vie économique. La compétitivité est atteinte dans ses œuvres vives et la création d'emplois est finalement freinée, pour ne pas dire paralysée.

Le mal est d'autant plus profond que la non-réévaluation des bilans se prolonge sous la forme d'une absence de correction des effets de l'inflation sur le résultat taxable.

Sur ce terrain, le budget de 1978 n'apportera aucune contribution à la reconstitution des fonds propres.

En effet, la réévaluation des actifs ne concourra pas, avec les textes que nous adoptons cette année, à la reconstitution des capitaux propres. La plus-value de réévaluation, portée au passif sous forme de provision, cesse d'être un fonds propre puisqu'elle doit être rapportée par fraction au résultat.

Il est parfaitement compréhensible que le Gouvernement, même s'il est profondément convaincu du bien-fondé économique de la réévaluation des bilans, ne puisse en accepter les lourdes conséquences budgétaires si elle était brutalement appliquée. Ici, je pense que pas un d'entre nous — du moins dans la majorité — ne peut nier la nécessité d'une très grande prudence.

Mais, messieurs les ministres, ne pouvait-on pas annoncer un échéancier précis avec des plafonds progressivement relevés selon un échélonnement dans le temps ?

On aurait ainsi respecté d'ailleurs l'engagement pris lors du vote du budget de 1976, engagement qui, vous le savez, était consigné dans son article 65.

Les fonds propres ayant quasiment disparu des comptes de la plupart des entreprises, on assiste à une très grave évolution qui semble conduire, en fait, vers un système de prêts qui sera sans doute d'un type particulier.

En effet, les entreprises ne pouvant supporter les lourds frais financiers qu'engendrent ces emprunts, aux taux élevés, que nous connaissons encore à l'heure actuelle, elles répercutent inévitablement dans leurs prix, pour ne pas disparaître, l'élevé des coûts de production engendrés par les frais financiers.

Pour éviter cette mécanique inflationniste, sommes-nous prêts dans ces conditions à permettre aux entreprises de recourir à une sorte de système de prêts bonifiés ? Voilà le paradoxe engendré par le refus de laisser les entrepreneurs réajuster la vérité de leurs bilans en fonction de la valeur réelle de la monnaie !

Mais si, désormais, le maintien de l'activité privée des entreprises dépendait de prêts bonifiés accordés par l'Etat, qui ne verrait à l'horizon s'annoncer une totale étatisation des entreprises ? Si j'ai dit, monsieur le ministre, que votre projet était réaliste, je dois observer que, sur ce point, son réalisme est en pointillé, et que notre inquiétude pour le moyen et, surtout, pour le long terme, reste très grande.

Je reconnais bien volontiers que, par ailleurs, un effort est poursuivi en faveur d'une meilleure restructuration et d'un meilleur développement des entreprises. Ainsi, je constate que sont prorogés les divers régimes dérogatoires favorisant les insulaires, les apports partiels d'actif et, même, certaines dispositions importantes qui vont dans le sens de l'aménagement du territoire. On ne peut également qu'approuver la réaction de 33 p. 100 sur le bénéfice imposable des petites et moyennes entreprises nouvelles pendant leurs premières années d'existence et les avantages qui sont consentis aux entreprises qui font un effort pour faciliter l'installation de leurs salariés.

En ce qui concerne certaines exonérations, notamment de la taxe professionnelle, pour les entreprises qui reprennent des établissements en difficulté, je ne sais si il faut mettre cela sur le compte du réalisme économique ou du réalisme social. Mais, sur le plan social, il est évident que ces mesures sont de nature à favoriser l'emploi, et nous les acceptons.

Toutefois, il semble un peu difficile d'approuver sans réserve des mesures qui font porter la charge des entreprises exonérées par les entreprises voisines et qui, par le jeu du caractère de répartition des impôts locaux dont fait partie la taxe professionnelle, aggraveront les charges des industries qui luttent courageusement contre les difficultés du moment.

Enfin, sur le plan d'un certain réalisme économique et social à long terme, je pense qu'il est de bonne politique de favoriser l'accession des milieux populaires à la détention d'actions et de parts dans les entreprises. Et le relèvement de 2 000 à 3 000 francs d'abattement sur les dividendes des petits porteurs va dans le sens que nous souhaitons. J'avais salué l'apparition de cet abattement la première année où il est apparu. Je salue son accroissement, pensant que, d'ailleurs, il serait nécessaire de parvenir rapidement à 5 000 francs si l'on veut que toute une petite classe moyenne accède également à l'actionnariat. Elle cesserait ainsi de placer ses fonds exclusivement en rentes à revenu fixe.

Plus le nombre de ceux qui participeront au jeu économique sera grand, plus certainement sera associée la nation aux responsabilités des mécanismes de la liberté économique.

Pour en terminer avec ces considérations sur les aspects économiques du budget de 1978, je tiens à dire très franchement que je n'ai pas bien perçu les raisons pour lesquelles nous assistons cette année à la disparition du F. A. C., le fonds d'action conjoncturelle.

Pendant plusieurs années, nous avons demandé au Gouvernement, et finalement obtenu, la création d'un fonds d'action conjoncturelle tant nous étions réservés devant la multiplication des collectifs budgétaires. Nous en avons voté quatre en 1975 et, si je me trompe, trois en 1976.

Le F. A. C. nous apparaissait comme un outil de bon aloi pour rendre exécutoires sans délai les décisions du Gouvernement, que la conjoncture pouvait appeler. Nous pensions, et nous pensons encore, qu'en présence de situations difficiles, notamment dans le domaine de l'emploi, il pouvait être nécessaire d'intervenir ponctuellement et vite.

La disparition du F. A. C. nous laisse étonnés et, sauf explications de votre part, nous croyons qu'elle est une erreur et affaiblit la crédibilité du budget sur le terrain du maintien de l'activité industrielle et, plus largement, économique du pays.

En vérité, cette question vise beaucoup plus les moyens d'action du Gouvernement que le budget lui-même, dont je peux dire, en dépit de certaines remarques un peu négatives, que, cheminant entre deux précipices opposés sur l'étroite bande qui sépare l'inflation de la déflation, le Gouvernement nous présente un budget qui, sur le plan économique, retient l'attention et finalement entraîne l'adhésion.

Réaliste sur le plan économique, ce budget est marqué par vos préoccupations sociales. Sur ce terrain, il est honnête, je dirais même juste, dans la mesure où il s'agit non de justice abstraite, mais d'une action concrète qui va, aussi loin que le permet la conjoncture, dans le sens de l'évolution sociale que nous souhaitons avec le Gouvernement.

Le premier fait est l'aménagement du barème des impôts, aménagement qui n'est pas sans conséquences sociales.

Ce budget sera marqué par un allègement certain de la charge qui pesait jusqu'à maintenant sur des contribuables modestes. Le relèvement de 10 p. 100 de la limite d'exonération de l'impôt sur le revenu, l'abattement sur le revenu imposable des personnes partant à la retraite, les diminutions d'impôt accordées aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides sont des mesures au caractère social certain.

La majorité vous demandera — vous a déjà demandé — d'en centrer encore la portée sur tel ou tel point important. Mais finalement, cette année, cinq millions de contribuables seront exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu et de nombreux autres verront leur contribution allégée.

En outre, nous sommes heureux de l'harmonisation des conditions d'imposition des travailleurs salariés et des travailleurs non salariés; elle commence à devenir une réalité.

Certes, on peut regretter le retard pris dans l'application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, retard qui n'est guère rattrapé. Mais les non-salariés aux revenus modestes bénéficieront désormais de seuils d'exonération identiques à ceux qui sont accordés aux salariés.

Le relèvement de 1 500 francs à 6 000 francs par an du salaire fiscalement déductible du conjoint de l'exploitant individuel est également une mesure positive, bien que certains de mes collègues l'aient considérée comme tout à fait insuffisante. Personnellement, je pense qu'il ne faut point repousser du bout du pied un effort qui fait passer en une seule année le plafond de 1 500 francs à 6 000 francs; et peut-être, je l'espère du moins, sera-t-il encore relevé au cours de la discussion budgétaire. Il conviendra d'ailleurs de poursuivre cet effort l'an prochain et de faire en sorte, de toute façon, que ce salaire déductible soit porté très rapidement au moins au montant du S. M. I. C.

Nous nous réjouissons aussi en constatant que les adhérents des centres de gestion agréés bénéficieront de conditions meilleures, puisque la réaction passe de 10 à 20 p. 100 et que son application va jusqu'au triple des limites du forfait.

Mais chacun sait dans nos régions que, parmi les petits contribuables soumis au forfait, beaucoup ne voudront pas recourir aux centres de gestion, la diminution de la charge fiscale ne compensant pas pour eux le coût des frais supplémentaires de l'adhésion à ces centres.

Par ailleurs, il est dans le budget des mesures à caractère social qui ne sont pas liées aux problèmes fiscaux. Je pense, en particulier, à l'augmentation de la retraite des anciens combattants. Le Gouvernement a fait un réel effort cette année. Qu'il en soit félicité.

Il reste, messieurs les ministres, un problème extrêmement grave dont vous ne manquerez pas d'être saisis au cours de ces débats, et il en a déjà été question dès hier soir: celui de l'indemnisation des rapatriés.

Nous avons à leur égard une dette nationale. Certes, nous savons bien que, par suite des circonstances, une large indemnisation est impossible dans de nombreux cas. Mais, qu'au moins soit concrètement rempli par la France le devoir de solidarité humaine qui a été reconnu, surtout à l'égard des plus modestes, victimes innocentes de circonstances qui les ont totalement dépassés!

Et s'il est vrai que beaucoup d'entre eux, parmi les plus âgés, ont reçu *in extremis* certains concours, parfois trop lentement accordés et au prix d'une paperasserie administrative peut-être habituelle, mais combien navrante! il est non moins vrai qu'un grand nombre d'autres attendent que justice leur soit rendue.

Je pense à ces rapatriés très modestes qui ont pu péniblement reconstruire sur le territoire national les conditions d'existence de leur cellule familiale, mais qui espèrent cette réparation. Ils l'attendent, d'ailleurs, autant sur un plan moral que sur un plan matériel. Un geste accompli par la nation leur rendra complètement confiance dans l'avenir et sérénité à l'égard de l'Etat. Il est essentiel que le Parlement puisse adopter un texte qui règle d'une façon réaliste cette importante question.

Ce budget, économiquement réaliste, juste et honnête sur le plan social, est aussi un budget de sagesse politique.

En effet, loin de refléter je ne sais quel affolement à la veille d'une importante consultation électorale, il poursuit la tâche qui a été annoncée et même, pour une large part, celle qui résulte du Plan et des programmes d'action prioritaires qu'il contient.

Nous constatons en effet que nombre de programmes d'action prioritaires — il y en a treize — sont respectés: ceux qui concernent les P. T. T., la production agricole, la justice, d'autres encore seront réalisés à plus de 50 p. 100 à la fin de l'année 1978, ce qui correspond très exactement à l'accomplissement des programmes retenus.

Je note, en particulier, l'effort considérable consenti pour assurer la sécurité extérieure du pays: le budget militaire progresse de 16,45 p. 100 et englobe le cinquième du budget total du pays. Au surplus, si ce budget militaire faisait autre-

fois l'objet de contestations fréquentes et même — j'en ai le souvenir — violentes, il est aujourd'hui quasi unanimement accepté par la nation.

Il s'agit désormais de savoir comment sera assurée la conduite de la politique de défense ; mais, sur le principe, c'est une unanimité nationale qui soutient cet effort.

Enfin, refusant de procéder à des dépenses excessives pour relancer artificiellement l'activité économique du pays, le Gouvernement a eu la sagesse politique d'accepter un déficit modéré du budget en vue de contribuer ainsi à la lutte contre les effets nocifs qu'aurait un tassement de l'activité économique sur l'emploi.

Certes, on a qualifié ce déficit de « subi ». Mais le remède qu'on prend au long d'une maladie est, comme cette dernière, lui-même subi.

Au surplus, le déficit est inférieur à dix milliards et ne représente que le quarantième du budget. Il est, en pourcentage, inférieur à celui du budget des Etats-Unis ou de la République fédérale d'Allemagne.

Nous l'acceptons donc volontiers, surtout si les sommes dégagées vont à des investissements publics nécessaires et stimulent l'activité économique. Ces investissements augmenteront d'ailleurs les rentrées fiscales, évitant ainsi que le déséquilibre ne soit aussi accentué en fin d'exercice qu'au départ.

En guise de conclusion, je souhaite dire combien nous apprécions le fait qu'au cours de l'année écoulée nous ayons vu se mettre en place les mesures sociales annoncées l'an dernier.

Deux d'entre elles me reviennent en mémoire : le minimum vieillesse porté à 10 000 francs, et bientôt à 11 000 francs ; la prise en charge par l'Etat des charges sociales afférentes à l'embauche des jeunes demandée notamment l'an dernier par notre collègue Roger Partrat.

Bien sûr, certains continueront à ironiser sur le caractère fragmentaire, ponctuel, limité de chacune de ces mesures. Je répondrai simplement que lorsqu'il s'agit d'atténuer les difficultés d'une société d'hommes libres, il est inévitable de devoir prendre en considération un grand nombre de situations et de catégories particulières.

Entre deux manières de voir et d'agir, notre choix est résolument fait : nous préférons les difficultés et le prétendu empirisme d'une société où les libres décisions et les responsabilités assumées par la multitude des hommes diversifient les problèmes à une société, apparemment logique et rationnelle, mais où l'unité contraignante vient de haut et où l'Etat se substitue aux options des personnes.

La vraie grandeur n'est pas dans des voies rigides tracées à coup d'interventions autoritaires et, au mieux, paternalistes. Elle est dans une société où les personnes accomplissent librement leur destin et où l'Etat, s'attachant à atteindre des objectifs de justice sociale, sait que la dignité des citoyens ne peut subsister que si ces derniers sont considérés comme responsables et traités véritablement comme des hommes. *(Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, du groupe républicain et du rassemblement pour la République.)*

**Mme le président.** La parole est à M. Hamel.

**M. Emmanuel Hamel.** Madame le président, mes chers collègues, le président Edgar Faure reprenait avant-hier, au cours de la séance de présentation audio-visuelle du budget, une trilogie qu'il a l'habitude de rappeler : la discussion budgétaire serait litanie, liturgie, léthargie. Je crois plutôt qu'elle est explication pour l'effort et l'espoir.

Tels me semblent être, en effet, les thèmes qui se dégagent de cette discussion et l'analyse qu'on peut en faire.

J'interviens au nom du groupe républicain, après le discours si remarquable de M. Debré. Peut-être est-il utile pour l'intérêt national qu'un député inconnu...

**M. Pierre Mauger.** Pas tant que cela !

**M. Emmanuel Hamel.** ... confirme que le sentiment qu'il éprouve, le jugement qu'il porte sur la situation de la France dans le monde d'aujourd'hui est comparable au sien.

Je m'étonne, non par préoccupation partisane mais dans un souci d'unité nationale, que nos collègues de l'opposition ne parviennent pas à reconnaître cette vérité d'évidence que les

difficultés éprouvées par la France depuis quatre ans ne lui sont pas particulières, qu'elles ne sont pas la conséquence de l'impéritie d'un gouvernement insensible à l'intérêt des travailleurs, mais qu'elles sont tout simplement les conséquences sur notre nation d'une crise mondiale. Et M. Debré, avec l'autorité qui s'attache à ses propos, a bien raison de soutenir que, dans ce monde apparent de paix, au moins en Europe, nous vivons sous différents aspects des conflits multiples auxquels notre pays se trouve confronté et au sein desquels il est comme pris à la gorge par des menaces multiples.

Monsieur le ministre délégué, la politique budgétaire que, dans l'intérêt de la nation, notamment des travailleurs et des plus pauvres de nos concitoyens...

**M. Henry Canacos.** Vous ne savez pas ce que c'est qu'être pauvre !

**M. Emmanuel Hamel.** ... nous vous souhaitons voir mener, pours'vire et développer ne sera possible que si notre pays prends collectivement conscience des dangers qui le menacent et des pressions qui s'exercent sur son économie et reconstitue son unité, mise en péril par certaines disparités dans la répartition du revenu national et par des propagandes partisanes. La participation peut, en effet, prendre la forme d'une information objective qui fait prendre conscience au pays du temps où il lui faut vivre.

Quelles sont ces multiples pressions ?

D'abord, incontestablement, la crise de l'énergie et le prélèvement pétrolier.

On a trop tendance sur certains bancs de cette assemblée — parce que cette crise de l'énergie dure depuis cinq ans — à oublier les contraintes qu'elle continue d'exercer sur notre économie : de 1972 à 1976, le coût de nos importations d'énergie est passé de 16 milliards à 63 milliards de francs ; le coût des seules importations de pétroles est passé de 13 milliards à 55 milliards de francs.

Certes, la hausse du cours du pétrole nous a permis, grâce au développement de notre industrie, de vendre plus dans les pays producteurs de pétrole dont le pouvoir d'achat a crû considérablement. Mais, malgré cette augmentation de nos ventes de produits industriels ou alimentaires, le coût annuel supplémentaire de nos importations de pétrole équivaut au moins à trois fois la subvention, déjà considérable, de l'Etat au budget annexe des prestations sociales agricoles ou à près d'une fois et demi le budget des anciens combattants.

Plus grave : ce prélèvement des pays producteurs de pétrole, par son incidence sur la balance des paiements de bien d'autres pays que le nôtre, a incité ces derniers à mener des politiques déflationnistes pour éviter le surcroît d'inflation engendré chez eux par le renchérissement du coût du pétrole, ainsi que les conséquences qui en résultent.

Hélas ! ce n'est pas demain, ni après-demain, ni dans un an, ni dans plusieurs années, que ce prélèvement cessera d'augmenter.

A cette hausse du prix de l'énergie, source d'une pression inflationniste sur notre économie et qui est responsable pour une large part de la hausse des prix, s'ajoute celle des matières premières.

L'indice du prix des matières premières importées est passé de 100 en 1972 à 325 au cours de l'été 1977. Le coût des seules matières premières alimentaires importées a été multiplié par cinq en cinq ans. Depuis la guerre du Kippour, au cours de laquelle Israël a écrit avec son sang et pour sa survie une nouvelle page glorieuse de son histoire, si souvent tragique depuis des millénaires, il est arrivé qu'en une seule année les cours du zinc et des phosphates aient augmenté de 300 p. 100, celui du coton de 177 p. 100, celui du caoutchouc de 150 p. 100.

Hausse des matières premières, hausse du pétrole ! Ce sont des prélèvements drastiques qu'exerce l'étranger sur le pouvoir d'achat des ménages français. Et que mes collègues de l'opposition me permettent de le leur dire en toute courtoisie : il n'y a aucune recette dans le programme commun qui pourrait éviter à la France, donc aux foyers français, les conséquences de ces prélèvements extérieurs sur leur niveau de vie et sur leur pouvoir d'achat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe républicain. — Exclamations sur les bancs des communistes.)*

**M. Henry Canacos.** Vous ne l'avez pas lu !

**M. Emmanuel Hamel.** Autre fait important qu'a rappelé M. Debré et que j'avais noté avant même de l'écouter : les graves menaces que font peser sur l'emploi et sur les perspectives de développement économique de notre pays la crise, toujours possible, du système monétaire international.

De 1974 à 1976, les excédents des balances de paiement des pays producteurs de pétrole ont atteint 140 milliards de dollars, soit 680 milliards de francs, c'est-à-dire une fois et demie le budget total de la France. A tout moment, ces excédents risquent de provoquer des troubles préjudiciables à l'emploi en provoquant le déséquilibre des balances de paiement.

Cette année, le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis, dont la responsabilité est grave dans le désordre monétaire international, atteindra vraisemblablement 25 milliards de dollars, d'où cette prédisposition qui se renforce — M. Debré le rappelait tout à l'heure à juste titre — à un protectionnisme qui constitue incontestablement une atteinte à la liberté des échanges.

Nous le constatons d'ailleurs à travers l'histoire du Concorde. Un pays comme le nôtre qui, par la qualité de ses ouvriers et de ses techniciens, est arrivé dans ce secteur de pointe de l'activité mondiale, non seulement à concurrencer mais à faire mieux que la puissante Amérique, finit par subir des pressions inadmissibles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain, du rassemblement pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

A tel point, monsieur le ministre délégué, que je me demande comme M. Debré tout à l'heure, s'il ne serait pas souhaitable qu'un inflexionnement de l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de certains de nos partenaires étrangers intervienne dans les mois à venir.

**M. Pierre Mauger.** Bien sûr !

**M. Emmanuel Hamel.** Il est exact que le retour au protectionnisme constituerait un grave péril pour l'ensemble du monde occidental.

**M. Pierre Mauger.** Certes !

**M. Emmanuel Hamel.** Il est certain que la division internationale du travail, le développement des échanges peuvent être des facteurs importants de développement économique dans tous les pays qui s'y adonnent. Mais il n'y a pas de raison pour que la France, parce qu'elle voudrait être un exemple et maintenir les pays concurrents dans la voie de la liberté des échanges, soit victime de mesures auxquelles elle ne rétorquerait pas un jour par des menaces de rétorsion.

**M. Pierre Mauger.** Très bien !

**M. Emmanuel Hamel.** Je ne parle pas seulement de la puissante Amérique qui sait bien que notre pays est capable, lorsque son destin est en jeu, d'une vigueur qui, parfois, l'a surprise : je songe aussi à d'autres de nos partenaires, et c'est en toute amitié qu'on peut le leur dire. Des marchés considérables sont actuellement négociés avec les Etats riverains de la mer Méditerranée. Or, on apprend qu'une grande entreprise industrielle d'un pays largement débiteur envers la France de par le déficit de sa balance des paiements, va peut-être nous ravir, grâce à des subventions considérables et à des procédés commerciaux déloyaux, un marché qu'aurait pu nous gagner la valeur de l'industrie française. Ce n'est pas normal.

Malheureusement, ce n'est pas demain que disparaîtra cette crise du système international.

Les Français sont-ils incapables de comprendre tout cela ? Nous, députés de la majorité, nous ne le croyons pas et nous pensons que l'un des devoirs du Gouvernement est de multiplier ses explications sur ces phénomènes qui ne relèvent pas de la politique partisane mais appartiennent, hélas ! à l'histoire de notre temps.

**M. Jean Brocard.** Très bien !

**M. Emmanuel Hamel.** Autre élément grave et important de la conjoncture mondiale, qui constitue une donnée à laquelle nous devons nous habituer, car il va nous falloir y faire face durant le dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle : la concurrence des pays en voie de développement, leur accession au rôle — je dirais presque à la dignité — de producteur de biens industriels qui jusqu'ici était uniquement dévolu aux grandes nations industrielles de l'hémisphère nord du monde occidental. Certains secteurs — je n'en citerai qu'un, celui du textile — voient en effet leurs productions concurrencées par des fabrications étrangères en provenance des pays en voie de développement.

Un autre élément de la conjoncture internationale, que l'on peut considérer comme permanent et auquel on doit s'habituer, est également à l'origine des difficultés que la France connaît : les nécessités de la défense.

Aucun peuple, surtout pas le nôtre dont la devise était au temps de la Révolution, « la liberté ou la mort », ne peut oublier que, dans le monde dangereux d'aujourd'hui, le maintien de la liberté et de l'indépendance nationale — hélas ! dirai-je — un effort militaire important. Face aux pressions étrangères, compte tenu, notamment, de l'accroissement des dépenses militaires de l'U. R. S. S. et de celles qu'elle impose aux pays du Pacte de Varsovie, la France doit porter sa puissance militaire au niveau que requièrent la préservation de son indépendance et sa contribution active à l'équilibre des forces en Europe et au maintien de la paix.

C'est la raison pour laquelle — loin d'en rougir, il nous faut en expliquer la nécessité à notre jeunesse — nous avons voté l'année dernière une loi de programmation militaire qui va se traduire, en 1978, par une augmentation du budget de la défense. Celui-ci atteindra 67 milliards de francs : à ceux qui jugeraient cette dépense trop lourde nous ferons remarquer qu'aucun sacrifice n'est aussi nécessaire que celui qui est accompli en faveur du maintien de la paix et de notre indépendance.

Au demeurant, nous, Français, ne consacrons à la défense nationale que 3,2 p. 100 du produit national brut, alors que la Suède y affecte 3,8 p. 100, la République fédérale d'Allemagne 4 p. 100, la Grande-Bretagne 5 p. 100 et l'U. R. S. S. 7,5 p. 100, selon les estimations les plus modérées.

Eh bien, monsieur le ministre, dans un monde où, en ce temps comme en tout autre, la politique économique ne peut être conduite sans une adhésion de l'ensemble de la nation aux objectifs assignés, nous sommes de ceux qui pensent que le Gouvernement n'accomplit pas un effort d'information adapté aux dangers qui nous menacent. Abstraction faite de toute rivalité partisane et par-delà les clivages politiques, il doit faire prendre conscience aux Français de vérités qui n'appartiennent ni à la gauche, ni au centre, ni à la droite, ni à la majorité, ni à l'opposition, mais qui appartiennent à la France tout entière ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain.*)

Lorsque les Français connaîtront mieux les données irréfutables de la conjoncture mondiale actuelle, la France pourra mieux y faire face. En effet, sans conteste, les difficultés que nous rencontrons tiennent essentiellement à la situation internationale. C'est à elle qu'il faut les attribuer. Les Français doivent le savoir pour agir en conséquence.

Qu'il me soit permis de souligner qu'avant la crise, et tout spécialement après que le général de Gaulle eut fondé la V<sup>e</sup> République, la France était, de tous les pays du monde industrialisé, à l'exception du Japon certaines années, celui qui avait enregistré la progression la plus rapide.

En effet, au cours des dix années qui ont précédé cette crise, notre produit national a augmenté chaque année de plus de 5 p. 100. C'est une vérité d'évidence. Je n'entends pas souvent l'opposition le rappeler et je le regrette. Puisque l'on nous critique si souvent, puisque l'on ose affirmer que nous ne sommes mus que par les mécanismes du profit qui ne tiennent pas compte de la peine et de l'effort des hommes, puisque l'on prétend que le développement du niveau de vie de l'ensemble de la population, notamment des travailleurs et plus spécialement des catégories sociales les plus défavorisées, n'est pas l'une de nos priorités, l'un des objectifs fondamentaux de notre action, je rappellerai, en réponse à cette accusation injuste, que, grâce aux progrès économiques accomplis par la France depuis vingt-cinq ans et, tout particulièrement, depuis l'instauration de la V<sup>e</sup> République, les prix des produits alimentaires rapportés au salaire horaire sont passés de l'indice 100 à l'indice 53, celui des produits manufacturés de 100 à 41, ce qui signifie que pour gagner de quoi acheter les mêmes biens, nos compatriotes ont besoin de travailler deux fois moins qu'il y a une vingtaine d'années.

**M. Henry Canacos.** Vous ne manquez pas d'air !

**M. Emmanuel Hamel.** Mon cher collègue, est-ce pour faire oublier les troubles de l'union de la gauche que vous m'interrompez ? Cela ne trompe personne. Si vous m'interrompez, c'est peut-être parce que ces vérités d'évidence, que vous ne cessez de nier par une propagande mensongère, commencent à marquer les Français, peuple de bon sens qui sait distinguer ceux qui lui disent la vérité de ceux qui lui mentent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain, du rassemblement pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

**M. André Fenton.** Le groupe communiste est cloué au sol !

**M. Emmanuel Hamel.** Au cours du dernier quart de siècle, grâce à l'effort de progrès social et de promotion humaine

poursuivi sous la V<sup>e</sup> République, la part des dépenses d'hygiène et de santé dans le budget des Français a triplé. Le minimum vieillesse a quintuplé en valeur réelle, le nombre des bacheliers a sextuplé, le nombre des ouvriers possédant une voiture a décuplé. Ces résultats, rappelés par le Président de la République dans son livre *Démocratie française*, sont les meilleures réponses à l'opposition, notamment communiste, qui, à force de répétitions et de slogans, cherche à faire croire à l'appauvrissement et à l'exploitation des travailleurs.

Si la majorité et le Gouvernement qu'elle a soutenu n'avaient tant réalisé, seraient-ils si critiqués ?

**M. Henry Canacos.** Essayez de vivre avec moins de 2 000 francs par mois !

**M. Emmanuel Hamel.** En dépit des difficultés accumulées depuis 1973, notre pays développe ses équipements, renforce la solidarité nationale. Le bilan de cette législature s'inscrit dans l'effort poursuivi, depuis la fondation de la V<sup>e</sup> République, par le général de Gaulle, puis par le président Pompidou, pour plus de justice, plus de fraternité entre les Français, plus de sécurité et de rayonnement pour la France.

Voici quelques chiffres.

Il y avait 170 kilomètres d'autoroutes en 1960. Nous en avons maintenant 4 300 et nous en construisons chaque année 500.

En matière d'équipements scolaires, 68 p. 100 des surfaces construites pour l'enseignement secondaire et l'enseignement technique l'ont été depuis 1961.

Dans le domaine du téléphone, nous possédions 3 500 000 lignes en 1957 ; nous en avons 8 millions actuellement et nous en aurons 15 millions en 1980.

S'agissant de la construction, neuf millions de logements ont été réalisés en vingt-cinq ans et, cette année, pour la première fois de notre histoire, plus de la moitié des logements construits sont des habitations individuelles.

Si, depuis quelques années, nos budgets s'inscrivent dans un contexte international dont on ne peut nier le caractère dangereux, il convient de souligner que la France a mieux résisté à la crise que d'autres pays. C'est bien la preuve que l'effort auquel nous appelons ce projet de loi de finances est dû non point à un manque de générosité du Gouvernement, mais à l'environnement international.

On a beaucoup parlé tout à l'heure de chômage, de pouvoir d'achat et de hausse des prix. Nous savons que se sont des préoccupations constantes de tous, notamment des travailleurs.

Eh bien ! en 1974, la hausse des prix a été en France de 13,7 p. 100 contre 16 p. 100 en Grande-Bretagne ; en 1975, elle atteignait 11,7 p. 100 en France et 24,2 p. 100 en Grande-Bretagne ; en 1976, 9,6 p. 100 chez nous et 16,5 p. 100 outre-Manche. Enfin, depuis un an, tandis que les prix montaient de 9,8 p. 100 dans notre pays, ils progressaient de 17,1 p. 100 en Grande-Bretagne. Voilà les résultats obtenus par un gouvernement travailliste ! Notre politique n'est donc pas si mauvaise puisque nous faisons beaucoup mieux que nos voisins britanniques !

Ce qui est vrai en matière de prix, l'est également en ce qui concerne le produit national brut, dont le taux de croissance est beaucoup plus élevé en France qu'en Grande-Bretagne, où il est parfois négatif. Alors que notre politique parvient à maintenir le pouvoir d'achat, en Grande-Bretagne, au contraire — les statistiques officielles du département de l'emploi l'attestent — celui-ci a diminué, depuis un an, pour l'ensemble des travailleurs, de 8 p. 100, du fait d'une augmentation des prix qui a été deux fois plus forte que la hausse des rémunérations.

Quant au chômage qui est, certes, l'une des conséquences les plus regrettables de la crise économique mondiale qui s'abat sur les pays industrialisés, il frappe chez nous 4,6 p. 100 de la population active — ce qui est évidemment considérable — mais 6,9 p. 100 outre-Manche.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de loi de finances qui nous est présenté.

Celui-ci vise un but prioritaire : le maintien de la parité du franc par rapport aux devises étrangères. En effet s'il n'en était pas ainsi, le prix de nos importations d'énergie et de matières premières se trouverait considérablement accru. Nous devrions alors exercer sur notre produit national un prélèvement encore plus important de façon à compenser le renchérissement de nos importations, et le pouvoir d'achat de l'ensemble des Français, notamment des travailleurs, se trouverait gravement compromis.

En fixant comme objectif essentiel le maintien de la parité du franc, le Gouvernement nous appelle à un effort que nous savons nécessaire. Cet effort, nous sommes prêts à l'accepter au nom des Français, d'autant plus facilement que l'espoir est redevenu possible. Je ne partage pas les appréciations de M. Bouloche qui a laissé entendre que le taux de croissance du produit national brut, 4,5 p. 100, prévu pour 1978 n'était fondé que sur des hypothèses fallacieuses. En effet, ce budget vise à aider au développement de la croissance sans altérer la position du franc.

L'espoir est aujourd'hui possible, ai-je dit — et le projet de budget qui nous est soumis peut y contribuer — notamment parce que la hausse des prix se ralentit. Plusieurs orateurs ont insisté sur ce point ; aussi n'est-il pas nécessaire que je reprenne des arguments déjà connus de vous. Notons seulement que la décélération de la hausse des prix a pour effet de maintenir le pouvoir d'achat en France, alors que, dans d'autres pays, comme l'Angleterre socialiste, celui-ci recule.

Encouragés par ces premiers succès et dans l'attente d'autres résultats positifs qui justifieront notre choix, nous pensons, avec le Premier ministre, si impopulaire que puisse être momentanément une telle position, qu'il faut résister au mirage de la facilité et aux tromperies de l'illusion, même en matière de rémunérations.

En dépit des critiques de l'opposition, nous parions sur la sagesse des Français, nous misons sur leur bon sens. Nous les savons conscients de la nécessité de cet effort de modération des hausses des rémunérations, pour autant, bien sûr, que celui-ci soit équitablement réparti, qu'il ne pèse pas sur les catégories sociales les moins favorisées et que ceux envers lesquels la solidarité nationale doit se manifester de la manière la plus active connaissent même, en ces temps difficiles, une progression de leur pouvoir d'achat. Or nous constatons avec satisfaction que le projet de budget pour 1978 répond effectivement à ce devoir de solidarité.

Qui ne souhaiterait que plus puisse être accompli, mais qui peut nier qu'un effort important soit déjà réalisé ?

On a dit, à juste titre, qu'une politique familiale devait être la priorité des priorités. L'instauration du complément familial en faveur de 2 280 000 familles permettra de transférer à leur profit 3,7 milliards de francs de ressources supplémentaires, dont 537 millions de francs à la charge de l'Etat.

Même si nous sommes nombreux à souhaiter qu'un effort plus substantiel puisse être consenti en ce domaine, nous ne devons pas oublier que l'aide directe aux familles représentait déjà en France, avant l'institution du complément familial, 4,2 p. 100 du produit national brut, contre seulement 1,8 p. 100 en Grande-Bretagne et 3,2 p. 100 en Allemagne.

Pour les personnes âgées, le minimum vieillesse sera porté à 11 000 francs au 1<sup>er</sup> décembre 1977, soit une hausse du pouvoir d'achat de 41 p. 100 en trois ans et une augmentation nominale de 22 p. 100 en onze mois. Comme le disait M. le Président de la République à Lyon, dimanche dernier : voilà une justice dont les Français peuvent être fiers.

Pour les handicapés, en application de la loi d'orientation que nous avons votée le 30 juin 1975, les crédits budgétaires passeront de 25 millions de francs en 1977 à 426 millions en 1978.

Le temps me manque pour préciser toutes les mesures qui, grâce au budget que nous voterons, amélioreront sensiblement, au cours de l'année prochaine, la situation des familles, des personnes âgées et des handicapés.

**M. Henry Canacos.** Vous dites cela tous les ans.

**M. Emmanuel Hamel.** Parce que chaque année, fort heureusement, leur situation s'améliore.

Je pourrais également évoquer les conséquences heureuses qu'auront, pour de très nombreuses familles, les réformes de l'aide au logement. Dans ce domaine, nous ne pouvons que nous réjouir en voyant que M. le secrétaire d'Etat au logement a obtenu que les autorisations de programme passent de 10 milliards 200 millions de francs en 1977 à 12 milliards 600 millions de francs en 1978, soit une augmentation de 23 p. 100.

Pour ce qui est des anciens combattants — encore que nous serions nombreux à souhaiter que le Gouvernement, ne serait-ce qu'à titre indicatif, prévoie dans le budget une somme ayant valeur d'avoir sur la revalorisation des pensions dans le souci d'améliorer l'application du rapport constant — nous nous réjouissons de constater que l'alignement de la retraite des anciens combattants de 1939-1945 et des conflits ultérieurs sur

celle des anciens combattants de 1914-1918, qui avait été promis, sera réalisé. Cela aura pour conséquence de porter en 1978 la pension des anciens combattants de 1939-1945 à 800 francs, alors qu'elle n'était — je le rappelle — que de 50 francs en 1974.

La conférence agricole annuelle trouve son prolongement dans le budget par des dispositions auxquelles nous attachons un grand prix, car nous savons la contribution de l'agriculture française non seulement à la balance des paiements, mais aussi au développement de l'économie française tout entière, en même temps qu'au maintien de la mise en valeur du terroir.

Pour les rapatriés, nous demandons que le projet de loi d'indemnisation en cours de préparation constitue vraiment le pacte équitable voulu par M. le Président de la République.

En matière de politique fiscale, après les remarques de notre collègue Montagne auxquelles je souscris, je n'apporterai pas d'éléments supplémentaires.

Comme nous venons de le voir, ce budget constitue incontestablement un instrument d'amélioration de la répartition du revenu national par les aides accrues qu'il prévoit en faveur des catégories sociales les plus intéressantes. C'est également un budget qui autorise l'espoir par les soutiens importants qu'il apporte au développement de l'économie.

En effet, compte tenu de la conjoncture, les investissements, heureusement, ne sont pas sacrifiés. Ils sont même augmentés. Les autorisations de programme progressent de 13,8 p. 100 et les crédits de paiement plus encore, de 16,6 p. 100. Comme la norme de hausse des prix sera de 6,5 p. 100, cette décision concernant les crédits de paiement va se traduire par un accroissement sensible du volume des investissements financés par l'Etat. Cette action constituera l'an prochain un facteur actif de soutien de la conjoncture.

Pour parvenir à améliorer la conjoncture par d'autres moyens, le budget prévoit une importante aide de l'Etat aux entreprises nationalisées, aide dont je souhaite, mes chers collègues, que vous reteniez tous le montant : 29 milliards 486 millions de francs très exactement. Soit une progression de 35 p. 100 par rapport à la dotation prévue au début de 1977.

Que serait-ce si l'extension de ce secteur nationalisé, préconisée par le programme commun, impliquait la nécessité inéluctable, dans cette perspective, d'augmenter proportionnellement l'aide de l'Etat à ces entreprises !

Ce budget aura en outre incontestablement un effet bénéfique sur la tendance que l'on commence à enregistrer concernant la situation de l'emploi, puisque la presse, avec les chiffres du mois de septembre, fait état aujourd'hui d'une diminution du chômage.

Ce projet de budget comporte aussi des mesures tendant à assainir la situation financière des entreprises.

Nous ne pensons pas, loin de là, que cet objectif soit contradictoire avec notre ambition de voir s'accroître également le pouvoir d'achat des travailleurs. Sans profit, il n'y a rien à distribuer ; sans gain de productivité permettant aux entreprises une augmentation de leurs marges, il n'est pas possible de financer l'investissement, autrement que par appel aux crédits bancaires et aux ressources du marché financier. L'un des objectifs de la croissance doit être sans nul doute d'améliorer la situation financière des entreprises, ce qui suppose le maintien, voire le développement d'une politique de soutien aux investissements productifs.

On a eu tort de dire que ce budget méritait critique parce qu'il comportait un découvert de quelque neuf milliards de francs.

Ce découvert n'est que l'instrument d'une politique anti-cyclique. Il ne représente que 0,5 p. 100 du produit intérieur brut et il est — faut-il le rappeler ? — très inférieur au déficit enregistré par des pays s'inspirant peu ou prou d'une conception socialiste. N'est-il pas de 2,8 p. 100 en République fédérale d'Allemagne, de 3,5 p. 100 aux Pays-Bas et de 5 p. 100 en Grande-Bretagne ?

Avant de terminer mon intervention, je voudrais insister sur les importantes augmentations de crédits dans un certain nombre de secteurs.

Les programmes d'action prioritaires reçoivent les sommes nécessaires à leur exécution selon l'échéancier prévu au VII<sup>e</sup> Plan.

Pour l'agriculture, les dépenses atteindront cette année quarante-trois milliards de francs, soit une croissance de 23 p. 100 pour les dépenses ordinaires et de 12,5 p. 100 pour les crédits de paiement destinés aux dépenses en capital.

Pour l'environnement, 63 p. 100 d'augmentation des crédits de paiement.

Les concours du F. D. E. S. à l'industrie augmentent de 40 p. 100 et les crédits ouverts aux entreprises petites et moyennes sont presque doublés. Les crédits budgétaires affectés à l'artisanat augmentent de 37 p. 100. Le temps me manque pour évoquer les mesures fiscales prises en faveur du commerce et de l'artisanat, mesures dont nous nous réjouissons.

En ce qui concerne les économies d'énergie et le développement des énergies nouvelles, les moyens augmentent de 31 p. 100. Les autorisations de programme du Centre national d'études spatiales progressent de 10 p. 100, celles du Commissariat à l'énergie atomique de 25 p. 100 et celles de la recherche médicale de 33 p. 100.

Près de cinq milliards de francs sont consacrés à la formation professionnelle.

Ce sont donc là des progrès considérables.

Compte tenu de cette possibilité de dégager des crédits aussi importants pour les investissements et les dépenses de fonctionnement, nous attacherions du prix, monsieur le ministre, à toute décision permettant, au cours de la discussion budgétaire, d'accroître l'augmentation de 8 p. 100 déjà décidée au profits des rentes viagères...

M. Roger Chinaud. Très bien !

M. Emmanuel Hamel... et, d'autre part, de réévaluer les rentes souscrites depuis le mois de janvier 1975.

M. Roger Chinaud. Très bien !

M. Emmanuel Hamel. Nous souhaiterions également que la loi récente sur la liberté de l'enseignement puisse entrer complètement en application, donc que soient dégagées les ressources en vue de son exécution.

Nous achèverons cette discussion budgétaire en première lecture dans la nuit du 19 au 20 novembre. Je voudrais vous rappeler, mes chers collègues, que ce sera le soixantième anniversaire d'un jour mémorable de notre histoire, car ce fut le 19 novembre 1917, que Clemenceau, alors que la France était en plein désarroi, obtint de sa ferveur patriotique le surcroît d'efforts qui permit, un an plus tard, d'aboutir à la victoire.

Il faudrait, monsieur le ministre, que le Gouvernement médite sur ces paroles historiques de Clemenceau. Nous ne sommes pas aujourd'hui comme en 1917 dans une guerre militaire. Nous sommes au creux d'une guerre économique qui va durer longtemps.

Les paroles de Clemenceau étaient en fait un appel à l'effort :

« Le soldat est toute abnégation. Que la France tout entière soit abnégation ! » C'était un appel en vue d'un effort encore plus dur que celui auquel nous avons à faire face aujourd'hui, puisqu'il fallait aller jusqu'au don du sang, jusqu'au sacrifice de sa vie pour la patrie.

Mais après l'appel à l'effort, cet orateur admirable ne manquait pas d'éveiller l'espoir. Il disait qu'après l'effort viendrait la victoire, et il s'écriait : « Ce jour-là, il est en notre pouvoir de le faire ».

Dans le langage économique moderne, on dit qu'il est nécessaire de promouvoir l'équilibre des quantités économiques globales stratégiques. Eh bien, il faut, monsieur le Premier ministre, que l'on parvienne de même à l'équilibre des facteurs psychologiques propres à permettre l'effort de la nation tout entière pour faire face aux périls et aux contraintes du temps présent.

La France ne serait plus la France si elle n'acceptait l'effort qu'appellent les temps d'aujourd'hui. Mais cet effort, notre jeunesse et l'ensemble de notre population ne l'accepteront que s'il va de pair avec davantage de solidarité et de justice et que s'il s'insère dans une perspective d'espoir. Or, incontestablement, dans ce quart de siècle difficile, nous pouvons tracer pour notre jeunesse et pour notre nation de réelles perspectives d'espoir. Malgré les difficultés dues à la crise, en dépit des rigoureuses pressions que nous subissons, il y a des atouts français considérables.

Les prouesses techniques accomplies dans de nombreux secteurs — et il ne s'agit pas seulement de l'exemple du « Concorde » — prouvent que la France peut espérer, dans le redéploiement de ses activités industrielles, occuper plusieurs

créneaux. Elle pourra ainsi compenser, notamment dans le domaine de l'emploi, les pertes quasi inévitables dues à la concurrence des pays en voie de développement.

Qu'il s'agisse des énergies nouvelles, des économies d'énergie ou des matières premières, l'imagination française peut déployer les vertus dont elle a déjà fait preuve au cours de notre histoire. Certes, l'accroissement des ressources des pays producteurs de matières premières obère actuellement notre balance des paiements, pèse sur notre niveau de vie. Mais cet accroissement de richesses dont disposent ces pays offre, à terme, un vaste champ au développement de nos exportations, notamment de nos exportations agricoles.

Ainsi, malgré les difficultés du temps, commence à briller la lueur de l'espérance. Il appartient au Gouvernement de faire en sorte que cette lueur devienne de plus en plus vive, pour que l'année 1978 soit pour la France une bonne année.

Quand on médite sur notre histoire, on constate que, très souvent, les années en 7 ont été des années de doute, des années difficiles. C'était vrai en 1917, année trouble avant la victoire. C'était vrai en 1927, quand la rigueur de l'expérience Poincaré faisait douter de l'avenir, de cette victoire monétaire que la France a connue en 1928. C'était vrai en 1947, alors qu'un trouble grave s'emparait de la France; devant des grèves quasi révolutionnaires. Mais en 1948, grâce à la sagesse d'Henri Queuille, la France put panser ses plaies et reprendre l'œuvre de reconstruction. En 1957, c'était la IV<sup>e</sup> République décadente. Puis il y eut 1958, la fondation de la V<sup>e</sup> République par le général de Gaulle, le renouveau.

L'année 1977 est encore une année difficile, d'anxiété, de doute. Que 1978, grâce aux efforts réalisés depuis maintenant vingt ans — temps bien insuffisant pour porter la France au niveau de développement qui doit être le sien, dans plus de justice et plus de liberté — que 1978, dis-je, soit pour la France, grâce à notre victoire, mes chers collègues de la majorité, une belle année. Qu'elle soit une étape heureuse, après bien d'autres, pour qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, notre jeunesse reconnaisse que notre pays reste un phare dans le monde, parce qu'il incarne le progrès économique dans l'indépendance, et toujours plus de justice dans la fraternité française. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, du rassemblement pour la République, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

(M. Yves Allainmat remplace Mme Anne-Marie Fritsch au fauteuil présidentiel.)

#### PRESIDENCE DE M. YVES ALLAINMAT,

vice-président.

M. le président. La parole est à M. Crépeau.

M. Michel Crépeau. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, comme tout le monde j'ai examiné avec beaucoup d'attention les documents budgétaires qui nous ont été remis. Et à l'heure où je m'adresse à vous, il me paraît sage de ne faire que de brèves observations sur les points les plus importants.

J'ai d'abord eu en main un document rose — ce n'est pourtant pas précisément la couleur des temps — dans lequel nous est résumée la séance d'information audiovisuelle relative au budget, qui a eu lieu dans les nouveaux bâtiments du Palais-Bourbon. Et en le lisant, je suis tombé en arrêt sur une déclaration de M. le ministre délégué dans laquelle celui-ci insistait sur l'honnêteté qui avait présidé à l'établissement du budget.

Il m'est apparu assez surprenant, dans ma candeur naïve, qu'un gouvernement juge nécessaire d'insister sur l'honnêteté d'une telle présentation. C'est une chose qui me paraît devoir aller de soi. Encore que notre expérience nous montre que de loi de finances rectificative en loi de finances rectificative, les comptes sont en fin d'exercice fort différents de ce qu'ils étaient à l'origine et que la clarté indispensable à l'honnêteté d'une telle présentation n'est pas précisément le fait de nos travaux.

Plus importante et plus intéressante encore m'est apparue une remarque de notre rapporteur général, M. Papon, avec toute la compétence que nous lui reconnaissons, dégage en fait deux idées : premièrement, que ce budget, « reflet de la situation économique », est « subordonné aux incertitudes de l'environnement international » ; deuxièmement, qu'il ne permet pas — par voie de conséquence — de « répondre aux interrogations fondamentales de l'avenir ».

Cela vaut qu'on s'en explique.

En effet, si le budget subordonne le destin de la France aux incertitudes de l'environnement international, c'est que nous ne sommes plus les maîtres de notre destin, c'est que nous ne sommes plus une nation libre et indépendante dans ses choix fondamentaux, alors que c'était, après tout, l'ambition affirmée du général de Gaulle et de ses successeurs.

Je vois donc là le constat d'un échec, constat qui n'est plus le seul fait de ceux qui ont toujours combattu la politique menée depuis vingt ans, mais aussi le fait de ceux qui, pendant vingt ans, s'en sont faits les loyaux serviteurs.

Peut-être était-il difficile qu'il en allât autrement, compte tenu de l'incertitude des alternatives. D'abord, pour ce qui est de la construction de l'Europe qui a probablement été abordée sous le mauvais angle, c'est-à-dire sous celui des intérêts et des ambitions plutôt que sous celui des hommes, entraînée par l'impulsion des assemblées de technocrates plutôt que par la mobilisation populaire, par l'Europe des Etats plutôt que par l'Europe des élus. Aujourd'hui, une grande déception et une grande paralysie résultent de l'échec des ambitions qu'une génération tout entière a nourries pour la construction européenne.

Quant à notre politique de coopération avec le tiers monde, qui représentait une solution de remplacement pour la France, elle a été mal conçue, mal engagée.

Assurément aussi, nos choix techniques et technologiques ont été de mauvais choix, car ils ont souvent consisté à construire des matériels pour lesquels il n'était pas évident qu'il y eût un marché et à ne pas construire ce dont nous avons le plus besoin.

Ce sont des erreurs dont nous payons aujourd'hui très lourdement le prix.

Plusieurs orateurs nous ont parlé d'une « guerre économique », reprenant l'expression à la mode lancée par M. Michel Debré. Dans cette guerre économique — nous le savons tous et c'est fondamental pour notre avenir — nous avons déjà perdu des batailles décisives : la bataille monétaire, le jour où nous avons accepté sans broncher la non-convertibilité du dollar; la bataille des techniques, celle de l'informatique et de l'électronique de pointe, entre autres; la bataille industrielle, en laissant notamment les groupes multinationaux accaparer les secteurs les plus rentables de notre économie; la bataille commerciale, par un manque de dynamisme affligeant dans la prospection et la conquête de nouveaux marchés.

En vous promenant dans les rues, mes chers collègues, vous vous êtes aperçus comme moi que tous les jeunes possèdent des motos qui, pour 90 p. 100 au moins d'entre elles, sont japonaises. L'industrie française est-elle vraiment incapable de construire des motos pour les Français? C'est un exemple parmi d'autres, mais il est significatif des erreurs que nous avons commises dans l'exercice de nos choix.

La hausse du prix de l'énergie et des matières premières nous est présentée, bien sûr, comme l'origine de tous nos maux. Cette origine, elle est multiple et c'est précisément dans la politique qui a été conduite depuis vingt ans qu'il faut la rechercher.

Cette hausse n'était pas un événement imprévisible; on pouvait imaginer que les pays du tiers monde, devenus indépendants, refuseraient les séqueles de l'ordre colonial, et chercheraient un jour à vendre leurs produits au juste prix. Au demeurant, nous aurions pu faire face à cette situation par une limitation des gaspillages énormes qui caractérisent la société de consommation et par une orientation nouvelle de la croissance.

Mais vous étiez, messieurs, et vous êtes encore, les serviteurs d'un ordre économique né au siècle dernier et qui se croyait éternel. Or, dans un monde qui a connu au cours d'une seule génération des transformations qu'aucune autre génération n'avait connues, rien n'est éternel, tout est à respecter, tout est à reconsidérer, tout est à réinventer.

L'honneur de la gauche, monsieur Hamel, quels que soient aujourd'hui ses tâtonnements, ses hésitations, ses incertitudes et ses déceptions, sera du moins d'avoir entrepris cet effort de réflexion et d'imagination.

Et c'est précisément parce que vous vous contentez, vous, messieurs de la majorité, de laisser les choses courir, en veillant seulement à réduire au minimum les vagues et le bruit, en vous fermant même les yeux pour ne pas voir les réalités jusqu'au jour des élections, que, contrairement à ce qu'affirmait votre rapporteur général, ni votre politique ni votre budget ne permettent de répondre aux interrogations fondamentales de notre avenir.

Il est vrai que la crise que nous traversons n'est pas conjoncturelle et que les recettes traditionnelles de l'économie libérale ne permettent pas de la surmonter.

Ni le prix du pétrole, ni le prix des matières premières, ni même le prix de l'uranium ne diminueront d'ici à la fin du siècle. Ce qui est un mouvement de remise en ordre se poursuivra. Au surplus, apparaît, au niveau mondial, un aspect nouveau de la crise qui n'est pas le moins préoccupant : je veux parler de la crise des coûts de la main-d'œuvre.

Récemment encore, le Japon était le seul pays d'Asie qui avait atteint l'âge industriel, et pourtant ses exportations faisaient déjà trembler les économies occidentales.

Aujourd'hui, en plus du Japon, il y a Singapour, il y a Hong-Kong, demain il y aura le Vietnam. Les autres pays producteurs de matières premières exigeront de plus en plus, à juste titre d'ailleurs, que leurs matières premières soient, en partie au moins, traitées sur place par leur propre main-d'œuvre et sur leur propre territoire.

Déjà cette concurrence se manifeste par une aggravation de la crise dans un certain nombre de secteurs, tels que le textile ou la construction navale ; à terme, ce sont toutes les industries de main-d'œuvre, sans exception, qui seront durement frappées.

Toute la politique économique devra être reconsidérée en fonction de cet élément nouveau, y compris le dogme traditionnel dans les économies libérales de l'ouverture des frontières et de la libéralisation des échanges.

Une planification beaucoup plus stricte devra être mise en œuvre sur le plan international comme sur le plan national. Il sera nécessaire, quoi que vous puissiez dire des options du programme commun, monsieur Hamel, de recourir de plus en plus aux marchés intérieurs et de les organiser.

Il faudra résolument changer les orientations de la croissance, resserrer l'échelle des revenus, être plus strict et plus généreux dans l'exercice de la solidarité sociale en faveur des plus déshérités, plus strict aussi en ce qui concerne la répartition équitable de la charge fiscale.

L'heure n'est pas aux faux-semblants, même si nous votons au mois de mars. L'heure n'est pas aux petites manœuvres électorales, même si le théâtre doit en être la capitale des Gaules, qui est aussi la ville d'origine de la marionnette à l'ancienne et du saucisson chaud.

Nous allons être vraiment contraints de vivre autrement et le principal devoir qui s'imposera aux responsables de la majorité, comme de l'opposition — et sur ces derniers reposent les chances de l'avenir — sera de donner un contenu à cet « autrement », de le faire comprendre, de le faire admettre, de restaurer les conditions d'un minimum de consensus populaire, sans lequel il n'est pas de démocratie.

Mesdames, messieurs, comment les Français ne seraient-ils pas profondément inquiets de vous voir aujourd'hui si sûrs de votre enseignement, si indulgents pour vos chiffres, si optimistes par vos statistiques, si forts de vos certitudes, quand tout dans les faits placés sous nos yeux invite au contraire à l'incertitude et concourt à la désillusion ?

Si cette crise était simplement de nature économique, vos techniques suffiraient peut-être à la résoudre. Mais c'est une crise politique, une crise morale, une crise de civilisation. Or la politique, comme l'histoire, n'est pas faite seulement de techniques, elle est faite d'idéologies, de convictions, car l'idéologie est aux sociétés ce que l'esprit et le cœur sont pour les hommes.

Il faut donc tenir à la France un autre langage, affirmer devant elle une autre volonté et d'autres convictions. En un mot, il lui faut une autre politique en faveur de laquelle, j'en suis sûr, le pays se prononcera au printemps prochain, qui sera un vrai printemps. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)*

**M. le président.** La discussion générale est close.

La parole est à M. le ministre délégué à l'économie et aux finances.

**M. le ministre délégué à l'économie et aux finances.** Monsieur le président, mesdames, messieurs, au terme de ce débat, je répondez aux intervenants ; certains sont absents, mais ils pourront toujours se reporter au *Journal officiel*.

Je voudrais d'abord remercier tous ceux pour qui ce débat a été l'occasion d'affirmer leur soutien à l'action de redressement économique et financier entreprise par le Gouvernement. Il

faut répéter sans cesse, parce que c'est le langage de la vérité, que cette épreuve ne sera surmontée qu'au prix d'un effort durable et avec la participation du pays tout entier.

Des critiques et des suggestions ont été émises.

Pour certains orateurs, tout est simple : tout s'arrangerait si l'on appliquait — mais la référence a été rare car l'enfant est sans doute mort-né — le programme commun de la gauche. Pour d'autres, c'est l'effort qu'il faut poursuivre pour s'acheminer vers le redressement.

Il est vrai que la situation de notre économie est difficile. Les prix, ai-je entendu de ce côté (*l'orateur désigne les bancs de l'opposition*) augmentent trop vite, la production pas assez, le nombre des chômeurs est trop élevé ; certains revenus sont trop faibles. Le Gouvernement est conscient de cette situation et hier, M. le Premier ministre n'a pas cherché à vous la dissimuler. Mais quelle est la cause ? Pouvons-nous faire mieux ? A cette dernière question l'opposition n'a pas apporté de réponse.

Je voudrais aussi rendre hommage à notre rapporteur général dont le rapport comme d'habitude a été remarquable. A la hauteur qui est la sienne, il a traité les vrais problèmes, ce que n'a pas fait la gauche.

Contrairement à ce que nous ont dit M. Gilbert Schwartz et d'autres orateurs, les conséquences du prélèvement pétrolier continuent à se faire sentir. Celui-ci a d'abord influencé le niveau des prix. Il exerce maintenant ses effets sur l'activité économique. En relevant le niveau de la fiscalité sur le pétrole, les pays producteurs ont durablement réduit le pouvoir d'achat des autres pays. Ensuite, rares sont les producteurs de pétrole qui sont capables de dépenser les recettes qu'ils encaissent. Le prélèvement qu'ils opèrent n'est donc pas compensé par des achats équivalents.

J'ai cité devant la commission des finances, mais je tiens à le redire ici, un chiffre que vous devez, mesdames, messieurs, avoir bien présent à l'esprit. Depuis 1973, le coût de nos importations de pétrole a augmenté de plus de 45 milliards de francs. Dans le même temps, nous avons accru nos ventes vers les pays producteurs de pétrole de 24 milliards de francs. Par conséquent, 20 milliards de francs ont été stérilisés. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que la France retrouve le taux de croissance élevé qu'elle a connu il y a quelques années ?

A cela s'ajoute le fait que notre pays doit faire face à une concurrence accrue des pays étrangers — c'est un thème que M. Richard a excellemment repris dans son intervention — et, en particulier, à celle des pays en voie de développement. On a implanté chez eux des industries, on les a aidés à acheter des usines « clés en mains », ils sont devenus eux-mêmes des producteurs et comme ils n'ont pas atteint notre niveau social, ils exportent vers notre pays des marchandises qui sont naturellement bien meilleur marché que celles que nous produisons. Il faudrait aussi évoquer le cas de certains pays d'Europe où les charges sociales ne sont pas harmonisées, pour des raisons diverses, avec celles de notre pays.

Oui, monsieur le rapporteur général, une grande mutation est nécessaire. Il faut que nous prenions conscience que rien ne sera plus comme avant.

En raison de l'augmentation du prix du pétrole, mais aussi du cuivre, de la potasse, des phosphates, nous allons vivre dans un monde autre. Nous devons réfléchir aux transformations de structure qui s'imposeront et j'y reviendrai tout à l'heure. La croissance devra sans doute changer de nature, devenir plus qualitative et mieux adaptée aux possibilités de nos entreprises.

J'ai entendu, avec tristesse, certains orateurs, dont M. Josselin et M. Bouloche, nous déclarer que tout cela était la faute du capitalisme international. Qu'est-ce que cela signifie ? Cette affirmation n'a pas de sens !

D'ailleurs, M. Marchais se charge de remettre les choses à leur place. N'a-t-il pas déclaré, lors d'une conférence tenue le 7 octobre dernier : « En vérité, les choses sont claires. Depuis le début de l'année, le parti socialiste est engagé dans un tournant à droite. Il reste d'une grande incohérence mais il reste profondément marqué par une pensée technocratique, aux allures modernistes, une pensée qui épouse les exigences d'une gestion capitaliste d'un état de crise ». Vraiment, on ne saurait mieux dire !

En réalité, attribuer toutes nos difficultés au capitalisme relève d'une présentation simpliste de la crise.

En guise de réponse, je rappellerai simplement que j'ai rencontré au « sommet » de Washington, dont je reviens,

M. Healey, mon collègue britannique, travailliste, M. Appel, mon collègue allemand, socialiste, M. Stabati mon collègue italien, socialiste lui aussi, mais soutenu par le parti communiste de M. Berlinger. Or, leurs pays, la République fédérale d'Allemagne mise à part, sont plongés dans une crise bien plus grave encore que celle que connaît le nôtre.

Pensez-vous qu'ils considèrent que c'est la crise du capital-budgétaire qui entraîne dans leurs pays un chômage et un déficit budgétaire encore bien plus lourd que le nôtre? Pourquoi faire du romantisme, pourquoi jouer du violon sous les balcons de Venise? Mieux vaudrait reconnaître que nous sommes confrontés à une crise internationale, dont il faut désormais prendre conscience, et qui oblige à des adaptations, comme l'a fort bien souligné M. le rapporteur général.

**M. André Bouloche.** Il s'agit bien d'une crise du capitalisme international!

**M. le ministre délégué à l'économie et aux finances.** Je n'entends nullement défendre le capitalisme international, mais je constate que les méthodes employées par les gouvernements socialistes européens ne répondent nullement à la situation de crise.

Ainsi, dans les seuls pays de l'O.C.D.E. dont les comptes sont connus — je ne parle pas de certains Etats qui se gardent de les faire connaître — les demandes d'emplois non satisfaites représentaient à la fin du mois d'août 5,5 p. 100 de la population active, contre 4,9 p. 100 en France. Aux Etats-Unis — mais c'est peut-être là, me dira-t-on, un effet de la crise du capitalisme, ce pourcentage atteint 7,1 p. 100.

On nous reproche, enfin, de ne pas tenir compte de la situation de ceux qui disposent de revenus modestes. Les litanies de M. Marchais ne m'ont pas gêné — je les entends depuis vingt ans — mais je rappellerai tout de même que les prestations sociales se sont accrues cette année de 15,6 p. 100 et qu'elles augmenteront encore de 16 p. 100 en 1978.

Contrairement à ce que certains ont avancé, le pouvoir d'achat des salariés français — les comptes de la nation le prouvent — a été maintenu en 1977, contrairement à ce qui s'est passé dans la Grande-Bretagne travailliste, où il a été réduit de 8,1 p. 100 en un an.

Certes, nous n'avons pas lieu de nous réjouir des difficultés de nos partenaires, car ce n'est pas le malheur des autres qui peut faire notre bonheur, j'en suis tout à fait conscient. Mais comprenons qu'il n'y a pas de solution miracle, et soyons conscients des réalités afin que le pays sorte de la crise.

M. Marchais n'étant pas là, je n'ai pas l'intention de lui répondre. Il vient de faire distribuer à la presse un programme que j'ai lu rapidement, et qui se réfère au chiffre du parti communiste. Ce document est intéressant, mais je n'ai pas le temps de le commenter ici. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé le comportement de M. Marchais lors de son intervention, assez curieux.

En effet, il a traité les membres du Gouvernement d'affairistes, terme peu élégant et, au demeurant, sans grande portée, tant il est vrai que tout ce qui est excessif est sans intérêt. En tout cas, je considère que ses propos relevaient d'un immense affairisme électoral.

Je suis certain que nos collègues socialistes porteront une vive attention au document que vient de faire diffuser M. Marchais et que la presse ne manquera pas de commenter. On y apprend notamment qu'en 1978, sous-entendu, sans doute, si le parti communiste arrive seul au pouvoir, puisque ses partenaires de la gauche semblent actuellement l'abandonner, il obtiendra une richesse supplémentaire grâce à un taux de croissance de 6,8 p. 100. On peut se demander de quelle façon ce taux pourra être atteint, surtout lorsque l'on sait que les Allemands eux-mêmes, pourtant optimistes, n'espèrent pas dépasser 4,5 p. 100 l'année prochaine, ce qui constitue également notre objectif. Quant aux Italiens, leurs ambitions se situent très en-dessous de ce taux.

Au demeurant, force est de reconnaître que ce taux de 6,8 p. 100 est parfaitement cohérent avec les chiffres publiés dans *L'Humanité* il y a quelques mois. N'oublions pas, en effet, que le parti communiste envisage de majorer les impôts et les cotisations sociales de 242 milliards de francs — je dis bien 242 milliards! — soit une augmentation de la pression fiscale de 81 p. 100.

Ces 242 milliards proviendraient, certes, d'un impôt sur le capital, d'une modification des règles de l'impôt sur le revenu,

avec notamment la création de tranches imposées à 85 p. 100, mais aussi et surtout d'un prélèvement énorme sur les entreprises. L'on peut d'ailleurs se demander comment les entreprises pourraient supporter ce prélèvement. Ou bien elles augmenteraient leurs prix, relançant ainsi l'inflation, ou bien elles succomberaient sous cette charge nouvelle, entraînant une aggravation du chômage. A moins, ce qui est tout à fait vraisemblable, car cela s'inscrirait dans la cohérence du programme communiste, que l'on n'ait l'intention, dès lors qu'elles ne pourraient plus faire face, de les nationaliser. On pourrait ainsi procéder aux nationalisations prévues dans le programme commun, mais également nationaliser toutes les entreprises dont le personnel en ferait la demande.

Et ce qu'a oublié de préciser M. Marchais, mais qui figure dans *L'Humanité*, c'est que tout cela aboutit finalement à une progression du pouvoir d'achat de 1,7 p. 100 pendant cinq ans. Il s'agirait en quelque sorte d'un super-plan Barro, qui, en fin de compte, profiterait peu à l'ensemble des salariés.

J'ai entendu exposer non seulement par M. Marchais, mais par plusieurs autres orateurs, la théorie keynésienne de la relance par la consommation. Cette théorie, mesdames, messieurs, est tout à fait dépassée. Certes, on peut moduler la consommation des ménages et distribuer plus ou moins de pouvoir d'achat, mais cet élément de relance est insuffisant dans la conjoncture actuelle.

La solution — M. le rapporteur général a eu raison de le souligner — réside dans des actions de caractère structurel, dont M. Papon a d'ailleurs marqué l'insuffisance. Une partie des critiques qui nous sont adressées par l'opposition de gauche proviennent d'un fait incontestable : les résultats des actions structurelles sont encore peu apparents. Mais des actions sur les structures ont déjà été réalisées, ainsi que l'a noté M. le rapporteur général. Nous devons en prendre conscience. Il faut poursuivre ces réformes et fournir un effort d'adaptation extrêmement important, lequel demandera du temps, de la réflexion et de la patience.

A ceux qui prétendent que les moyens mis en œuvre par l'Etat sont insuffisants, je rappelle que, dans les domaines qui sont de ma responsabilité, l'Etat est intervenu avec une grande ampleur, et j'en donnerai deux exemples.

D'abord, les programmes d'action prioritaires ont vu les autorisations de programme qui leur étaient accordées s'accroître de plus de 50 p. 100 en deux ans. Quant aux investissements des entreprises publiques, ils ont été multipliés par 2,8 depuis 1973, ce qui correspond à un volume d'investissements supérieur de près des trois quarts à ce qu'il était avant la crise de l'énergie.

Dans le secteur privé, l'intervention de l'Etat revêt une autre forme, et M. le rapporteur général a fort bien indiqué les raisons pour lesquelles la définition de plans sectoriels ne pouvait constituer une réponse suffisante. Sauf pour quelques domaines stratégiques, la responsabilité de l'Etat est moins de définir les créneaux qui devront être occupés par les entreprises que de créer les conditions qui permettent aux entreprises de déceler et d'occuper ces créneaux. Pour cela, la responsabilité de l'Etat est double.

Il doit d'abord veiller à ce que les conditions économiques permettent aux entreprises de se développer normalement. C'est l'objet de la politique de retour aux équilibres économiques, et en particulier des mesures destinées à permettre aux entreprises d'accroître leurs fonds propres. L'Etat doit ensuite, pour certains secteurs dont le développement ou la transformation doit être particulièrement rapide, mettre en place des financements privilégiés.

Je rappelle que ces financements privilégiés atteignent, sans compter le secteur de l'agriculture, 12,5 milliards de francs. En fait, les mesures prises depuis un an — je ne saurais trop y insister — ont souvent été considérées comme des mesures conjoncturelles parce qu'elles intervenaient à un moment choisi en fonction de la conjoncture. Mais leur examen vous permettra de constater que la plupart d'entre elles ont une portée qui dépasse très largement le court terme.

J'ai déjà indiqué que la recherche des équilibres économiques et la mise en place des financements spécialisés avaient aussi pour objet de permettre le nécessaire redéploiement de notre industrie.

Je rappelle également que la politique d'investissements publics est non seulement destinée à soutenir l'activité économique, mais aussi à accentuer l'effort d'aménagement du territoire et à réduire notre indépendance énergétique.

Le projet de budget pour 1978, que je ne commenterai pas, car le Premier ministre l'a fait très largement — et j'ai moi-même fourni de longues explications au cours de sa présentation audiovisuelle — répond largement aux soucis que vous avez exprimés : favoriser l'emploi et répartir équitablement les efforts.

C'est parce que le Gouvernement était préoccupé de la situation de l'emploi qu'il a présenté un projet de budget en déficit.

Quels que soient les efforts que nous puissions consentir pour faire disparaître les causes structurelles du chômage, l'amélioration de l'emploi est liée à l'obtention d'un taux de croissance plus élevé. Ce taux de 4,5 p. 100 est en effet volontariste, monsieur le rapporteur général, mais grâce aux efforts accomplis, il se situe tout à fait dans le domaine du possible. Cependant, cela ne sera pas spontané, d'où la nécessité du découvert.

Cette nécessité apparaît clairement dès lors qu'on s'interroge sur les moyens qu'il aurait fallu employer pour supprimer le découvert de 8,9 milliards de francs. Qu'il me suffise d'indiquer que nous aurions dû non seulement renoncer à alléger le barème de l'impôt sur le revenu, opération dont le coût est de cinq milliards de francs, mais aggraver ses effets d'une dimension équivalente. Il est évident qu'on ne peut pas effectuer un prélèvement fiscal d'une telle ampleur sans réduire la consommation ou les investissements et, par conséquent, freiner la croissance.

Réduire les dépenses ? Nous ne l'avons pas envisagé, et c'est en cela que le budget est sérieux et honnête, monsieur Crépeau. En effet, dans la mesure où elle aurait été réalisable à court terme, cette initiative aurait aggravé la situation difficile de certains secteurs, notamment celle du bâtiment et des travaux publics. En tout état de cause elle aurait conduit à une nouvelle loi de finances rectificative.

Le Gouvernement a donc préféré soutenir l'activité, ce soutien passant pour l'essentiel par l'augmentation de l'investissement public.

Les investissements augmenteront, on l'a rappelé, de 13,8 p. 100 à 14,8 p. 100 : de 13,8 p. 100 pour les équipements civils et militaires ; de 14,8 p. 100 si l'on y ajoute les investissements des entreprises nationales ; de 14 p. 100 si l'on y ajoute encore les engagements financés sur emprunts.

Les exigences de la lutte contre l'inflation s'opposent à un financement du déficit par ce que l'on appelle vulgairement la « planche à billets ». Il convient de s'en tenir aux ressources non monétaires. L'expérience de 1976 et 1977 a montré que, dans la limite de 8 à 9 milliards de francs, le découvert du budget pourrait être financé non seulement sans recourir à la création monétaire, mais aussi sans utiliser des moyens exceptionnels de collecte de l'épargne.

La reprise des investissements, qui doit résulter de l'assainissement de la situation, est la seule issue.

Le deuxième thème central du budget est la recherche de la justice sociale. Il ne s'agit pas là d'une nouveauté, et je n'y reviens pas. Je rappellerai cependant que, quoi qu'on ait pu en dire, le montant des prestations sociales sera multiplié par 2,4 en 1978, et que la part de ces prestations dans le revenu des ménages passera ainsi de 22 à 27 p. 100, ce qui est considérable.

En ce qui concerne plus particulièrement le budget, recettes et dépenses vont également tenir compte de cette volonté de justice, ainsi que nous pourrions le constater dès ce soir dans la discussion des articles. Je rappelle simplement que le complément familial est mis en place pour les familles, que le minimum vieillesse sera porté à 11 000 francs par an au 1<sup>er</sup> décembre 1977 et que, pour les handicapés, la loi d'orientation qui sera mise en œuvre conduira à porter les crédits qui leurs sont destinés de 25 à 429 millions de francs, somme considérable qui traduit un effort sans précédent.

Mesdames, messieurs, je répondrai brièvement à quelques intervenants, me réservant de compléter mes réponses au cours de la discussion des articles.

Derrière les interrogations exprimées par certains d'entre vous, j'ai senti percer le doute. Pourtant, il convient d'apprécier à sa juste valeur l'ampleur des efforts demandés, sans oublier pour autant qu'ils ne pourront porter leurs fruits que progressivement. Même si l'on craint que le découragement ne survienne avant le succès, il ne faut pas se laisser tenter par des actions à plus court terme qui s'apparenteraient à la fuite en avant, ni se réfugier derrière des prétextes internationaux qui n'ont évidemment aucune valeur.

Pour ma part — et je suis convaincu que ce sentiment est partagé par les membres de la majorité — je suis confiant, et

non pas d'une confiance sans fondement qui ne reposerait que sur l'illusion que les choses doivent s'arranger d'elles-mêmes. En économie, il n'existe pas de miracles ; seul l'effort est payant.

Mais, en prenant la mesure des difficultés à surmonter et des efforts à consentir, nous avons vu que les Français sont capables, malgré les efforts des démagogues, d'accepter les sacrifices nécessaires. Michel Debré a eu raison de tenir, comme M. le Premier ministre hier, le seul langage possible, celui du courage et de la vérité. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Voltaire a écrit cette phrase dont il convient de nous souvenir : « Quelle nation que les Français, s'ils voulaient. »

Eh bien ! mesdames, messieurs, je suis convaincu que les Français voudront et que, malgré les totems brandis par les faiseurs de miracles, ils comprendront que, dans la conjoncture mondiale difficile que nous traversons, ils doivent accepter d'entendre la vérité pour parvenir au redressement de la France.

M. Hamel a notamment évoqué le problème des rentes viagères en demandant au Gouvernement d'aller plus loin. Je puis lui indiquer qu'après m'être entretenu avec M. le Premier ministre, je déposerai à l'article 32 un amendement qui portera de 8 à 9 p. 100 le taux de la majoration des rentes, qui prendra en compte la tranche de 1975 et qui fractionnera la tranche 14-18 pour laquelle l'uniformité de la majoration est en effet assez inéquitable.

M. Emmanuel Hamel. C'est un progrès dont je vous remercie, monsieur le ministre.

M. le ministre délégué à l'économie et aux finances. M. Fontaine a mis en cause — je ne sais d'ailleurs pas pourquoi — les promesses de M. le Président de la République pour la Réunion. Après vérification, je peux lui répondre que les engagements à caractère économique concernant les planteurs de cannes à sucre, l'irrigation du bras de Cilaos et l'extension des primes d'équipement ont été tenus et que ces actions seront menées jusqu'à leur terme.

Dans ce domaine social, le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer — le Bumidom — a accru de plus d'un millier les migrations qu'il organise.

Ces réalisations importantes seront suivies d'effets avant la fin de l'année, car, entre les promesses, la parution des textes et l'octroi des crédits un délai est toujours nécessaire.

Il en va de même du texte plaçant les Hauts de la Réunion en zone de rénovation rurale. Par conséquent, M. Fontaine a eu tort de douter ; il aurait dû faire confiance au Gouvernement.

M. Grussenmeyer a parlé de l'axe Nord-Sud de l'Alsace. Le Président de la République s'était effectivement engagé à ce que cette opération routière soit réalisée avant la fin de son septennat. Le coût en est estimé, actuellement, à huit cents millions de francs. Les autorisations de programme se sont effectivement élevées à 95 millions de francs en 1976 et à 159 millions de francs en 1977 en tenant compte du fonds d'action conjoncturelle. Nous proposons de les porter à 112 millions de francs en 1978. Par conséquent, à la fin de 1978, le taux de réalisation de cette opération sera de l'ordre de 45 p. 100 en termes financiers.

M. Hector Rolland a abordé plusieurs problèmes. J'ai transmis à mon collègue M. le ministre de l'équipement ses questions relatives aux véhicules. Il a, par ailleurs, déploré le niveau trop élevé des taux d'intérêt. Je tiens à rappeler l'évolution des taux bancaires depuis trois ans : ils étaient, en juin 1974 de 12,4 p. 100, en juin 1975 de 9,8 p. 100, en septembre 1976 de 9,6 p. 100 et, en septembre 1977 de 9,3 p. 100. Ils sont, certes, encore élevés, mais leur évolution traduit une amélioration importante qui devrait normalement se poursuivre.

M. Montagne a posé le problème du nécessaire réexamen permanent des dépenses publiques. Je ne peux, à cette heure, traiter un aussi vaste sujet. J'indique toutefois que le redéploiement des dépenses engagées depuis deux ans sera poursuivi en 1978 à l'initiative des ministres concernés. Pour les services votés, l'opération engagée en 1975 a été poursuivie en 1977 et le sera encore au cours des années à venir. Je tiens à la disposition de M. Montagne la liste des budgets qui seront concernés et le calendrier de réalisation.

Quant à l'étude des modalités des interventions économiques de l'Etat, les premières conclusions tirées par le Gouvernement

du rapport de M. de la Genière ont été annoncées à la suite du conseil des ministres du 10 août. Je rappelle les trois têtes de chapitre : mieux préciser les objectifs assignés aux entreprises nationales ; demander à chaque entreprise d'établir des plans d'entreprise à moyen terme ; permettre la constitution d'un comité d'orientation des entreprises publiques, sous la présidence du Premier ministre, pour suivre l'ensemble de ces problèmes.

Si vous me le permettez, je répondrai aux autres questions qui m'ont été posées lorsque nous en viendrons à la discussion des articles. J'arrête donc là les observations, volontairement brèves, que je souhaitais fournir en réponse à vos préoccupations.

Oui, le budget de 1978 est un budget de l'effort. Il est le budget du redressement. C'était la seule voie possible à suivre. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, du parti républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

**M. le président.** Aucune motion de renvoi en commission n'étant présentée, le passage à la discussion des articles du projet de loi dans le texte du Gouvernement est de droit.

Je rappelle qu'à partir de maintenant, sur les articles de la première partie, peuvent seuls être déposés les amendements répondant aux conditions prévues aux alinéas 4 et suivants de l'article 99 du règlement.

J'informe l'Assemblée que la commission des finances demande la réserve des articles 2, 3, 7, 8, 9, 18, 21, 28, 32 et 33 du projet de loi de finances pour 1978.

La réserve est de droit.

En conséquence, nous aborderons ce soir la discussion des articles non réservés de la première partie, qui se poursuivra, s'il y a lieu, demain vendredi matin.

La suite de la discussion budgétaire est renvoyée à la prochaine séance.

— 5 —

#### REMPLACEMENT D'UN SECRETAIRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

**M. le président.** J'informe l'Assemblée que, par suite de la cessation du mandat de député de M. Chaumont, élu sénateur, un poste de secrétaire de l'Assemblée est devenu vacant.

Il y a donc lieu de pourvoir cette vacance.

La nomination aura lieu au début de la séance du vendredi 14 octobre 1977.

Aux termes de l'article 10 du règlement, les candidatures doivent être déposées au secrétariat général de l'Assemblée au plus tard une demi-heure avant cette séance.

— 6 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Discussion des articles non réservés de la première partie du projet de loi de finances pour 1978, n° 3120 (rapport n° 3131 de M. Maurice Papon, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-neuf heures cinq.)*

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,  
JACQUES RAYMOND TEMIN.*

